

2024



# RAPPORT D'ACTIVITÉ

Équipe de prévention spécialisée de  
Goussainville



IMAJ.GOUSSAINVILLE@IMAJ95.FR



01 39 88 85 73  
06 31 47 19 65



IMAJ.GOUSSAINVILLE



IMAJ-GOUSS





## Table des matières

|                                                                                      |    |
|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| I. Moyens humains, logistiques et organisation .....                                 | 5  |
| 1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024 .....                                  | 5  |
| 1.2 Présentation du mode d'organisation du travail .....                             | 5  |
| 1.3 La répartition du temps de travail .....                                         | 6  |
| 1.4 Le taux de présence sur les postes .....                                         | 7  |
| 1.5 L'analyse des pratiques.....                                                     | 7  |
| II. Les modes d'intervention : .....                                                 | 7  |
| 2.1 Contexte territorial .....                                                       | 7  |
| 2.2 Présence sociale et travail de rue .....                                         | 9  |
| 2.2 Actions éducatives collectives .....                                             | 10 |
| 2.3 Le partenariat .....                                                             | 14 |
| 2.4 L'accueil au Local : un outil éducatif.....                                      | 14 |
| 2.5 L'accompagnement individuel .....                                                | 15 |
| III. Le Public .....                                                                 | 16 |
| 3.1 Les jeunes connus .....                                                          | 16 |
| 3.2 Les jeunes en accroche.....                                                      | 16 |
| 3.3 Les jeunes accompagnés .....                                                     | 16 |
| 3.4 Vue d'ensemble des données statistiques : .....                                  | 17 |
| 3.5 L'analyse des données clés.....                                                  | 18 |
| IV L'accompagnement et les actions auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans : .....     | 22 |
| 4.1 Les thématiques d'accompagnement auprès des 11/15 ans .....                      | 22 |
| 4.2 L'évolution des situations des 11/15 ans.....                                    | 23 |
| 4.3 Les projets menés et partenariats : .....                                        | 24 |
| 4.4 Le partenariat avec les établissements scolaires : .....                         | 27 |
| 4.5 Passerelle CM2.....                                                              | 29 |
| V. L'accompagnement et les actions menées auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans..... | 30 |
| 5.1 Les thématiques d'accompagnement auprès des jeunes de 16/25 ans .....            | 30 |
| 5.2 L'évolution des situations des jeunes de 16 à 25 ans .....                       | 31 |
| 5.3 Un projet mené et partenariats : .....                                           | 33 |
| VI. Actions en faveur de l'égalité femme-homme .....                                 | 35 |
| VII. Utilisation des réseaux sociaux.....                                            | 35 |
| 7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux .....                                  | 36 |
| 7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux .....                     | 37 |
| VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL .....               | 38 |
| 8.1 Carte partenariale .....                                                         | 38 |
| 8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI) .....                         | 38 |
| 8.3 Partenariats actifs en 2024 .....                                                | 39 |
| ANNEXES .....                                                                        | 41 |

## Glossaire

|        |                                                                                      |
|--------|--------------------------------------------------------------------------------------|
| ACI    | Atelier et chantier d’insertion                                                      |
| AEA    | Auto-école Associative                                                               |
| AFPA   | Agence nationale pour la formation professionnelle des adultes                       |
| ANRU   | Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine                                          |
| ASE    | Aide Sociale à l’Enfance                                                             |
| ASSR   | Attestation scolaire de sécurité routière                                            |
| BAFA   | Brevet d’aptitude aux fonctions d’animateur                                          |
| BSR    | Brevet de sécurité routière                                                          |
| CAF    | Caisse d’allocations familiales                                                      |
| CAPV   | Communauté d’agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency                      |
| CARPF  | Communauté d’agglomération Roissy Pays de France                                     |
| CCAS   | Centre communal d’action sociale                                                     |
| CCHVO  | Communauté de communes du Haut Val d’Oise                                            |
| CCP    | Certificat de compétence professionnelle                                             |
| CCPD   | Conseil communal de prévention de la délinquance                                     |
| CDVO   | Conseil Départemental du Val-d’Oise                                                  |
| CEJ    | Contrat d’Engagement Jeune                                                           |
| CESCE  | Comité d’éducation à la santé et à la citoyenneté et à l’environnement               |
| CFA    | Centre de formation d’apprentis                                                      |
| CHRS   | Centre d’hébergement et de réinsertion sociale                                       |
| CIO    | Centre d’information et d’orientation                                                |
| CLAS   | Contrat local d’accompagnement à la scolarité                                        |
| CLS    | Contrat local de santé                                                               |
| CLSPDR | Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance et de la radicalisation |
| CMP    | Centre médico-psychologique                                                          |
| CPAM   | Caisse primaire d’assurance maladie                                                  |
| CODES  | Comité Départemental d’Éducation pour la Santé                                       |
| CPE    | Conseiller principal d’éducation                                                     |
| DDETS  | Direction Départementale de l’Emploi, du Travail et des Solidarités                  |
| E2C    | École de la 2 <sup>e</sup> Chance                                                    |
| EPIDE  | Établissement pour l’insertion dans l’emploi                                         |
| ETTI   | Entreprise de travail temporaire d’insertion                                         |
| GPDS   | Groupe de prévention du décrochage scolaire                                          |
| IMAJ   | Initiatives Multiples d’Actions auprès des Jeunes                                    |
| FSE    | Fonds social européen                                                                |
| GAP    | Groupe d’analyse des pratiques                                                       |
| GUP    | Gestion Urbaine de Proximité                                                         |
| PLIE   | Plan local pour l’insertion et l’emploi                                              |
| PMI    | Protection maternelle et infantile                                                   |
| PRE    | Programme de réussite éducative                                                      |
| PRIJ   | Plan régional d’insertion pour la jeunesse                                           |
| PJJ    | Protection judiciaire de la jeunesse                                                 |
| QPV    | Quartier prioritaire de la politique de la ville                                     |
| SIAO   | Service intégré de l’accueil et d’orientation                                        |
| SPIP   | Service pénitentiaire d’insertion et de probation                                    |
| SSD    | Service social départemental                                                         |
| VVV    | Ville Vie Vacances                                                                   |

## Introduction

Nous sommes heureux de vous présenter les rapports d'activité de nos services de prévention spécialisée pour l'année 2024.

Avec 736 jeunes accompagnés cette année, nous poursuivons notre mission avec une attention particulière envers les mineurs, qui représentent 58 % des bénéficiaires. Notre stratégie, amorcée depuis cinq ans, vise à recentrer nos actions sur les plus jeunes, dans une logique de prévention précoce et conformément au cahier des charges du Conseil départemental du Val-d'Oise. Les jeunes âgés de 11 à 15 ans représentent désormais 41 % de notre public (contre 32% en 2023). En renforçant nos actions, nous avons pu leur offrir une approche plus individualisée, adaptée à leurs préoccupations et renforcer la pertinence de notre accompagnement.

Après une année 2023 marquée par des violences urbaines d'ampleur, 2024 s'est déroulée dans un climat plus apaisé. Toutefois, certains territoires restent touchés par des affrontements entre jeunes issus de quartiers ou de villes différentes. Ces phénomènes traduisent une difficulté d'affirmation sociale pour de jeunes adolescents le plus souvent en échec scolaire et confrontés à la banalisation de la violence. Face à ces mécanismes, notre approche s'inscrit sur la durée. A travers un accompagnement individualisé et parce que nous sommes des acteurs de proximité légitimes aux yeux des jeunes, nous pouvons déconstruire progressivement ces schémas de violence et impulser des dynamiques sociales positives.

Dans cette optique, 2024 a été marquée par des initiatives renforçant le lien social et l'ouverture aux autres. Ainsi, les Jeux Olympiques ont été une opportunité de mobilisation et de sensibilisation aux valeurs du sport. À travers « Les Olympiades de la Prev », déployées de juin à septembre, cinquante jeunes de 11 à 15 ans, accompagnés par nos services, ont participé à des activités sportives et assisté à des événements olympiques (la finale de Rugby à 7 pour laquelle la France a décroché une médaille d'or !) et paralympiques. Ce projet a permis aux jeunes de gagner en confiance, de renforcer leur sentiment d'appartenance collective et de s'ouvrir à la culture sportive.

De même, le séjour de remobilisation au Sénégal, du 13 au 27 mai, a permis à huit jeunes de s'investir dans un projet solidaire d'aménagement scolaire et d'éco-agriculture. Ce projet a constitué un levier puissant pour leur réengagement personnel et professionnel, après un an de préparation et d'implication active.

Notre engagement en faveur de l'égalité femmes-hommes s'est poursuivi avec des formations spécifiques pour les professionnels et des actions de sensibilisation auprès des jeunes. La part des jeunes filles accompagnées est en augmentation (33 % en 2024).

Les réseaux sociaux, désormais pleinement intégrés dans notre méthodologie d'intervention, sont un outil de maintien du lien et ont constitué, même si cela reste minoritaire, un vecteur de première rencontre pour 39 jeunes cette année.

Enfin, 2024 marque la fin du dispositif PRIJ et l'émergence de nouvelles perspectives avec le projet « ADELANTE ! », porté par notre association dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt O2R. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vise à accompagner les jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi ou la formation, en renforçant le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

Ces évolutions témoignent de notre capacité à adapter nos actions aux besoins des jeunes et aux réalités des territoires.

Ces rapports d'activité visent à rendre compte de nos actions de prévention spécialisée, sur chacun de nos territoires d'intervention. Nous souhaitons qu'ils permettent de mieux appréhender nos modes d'intervention éducatifs. Ils s'adressent à nos partenaires, nos financeurs, nos membres et toute personne intéressée par notre action. Afin de répondre au mieux aux besoins du territoire, nous souhaitons que ces rapports puissent être un support à des échanges avec nos partenaires financeurs et avec les municipalités auprès desquelles nous intervenons.

## **I. Moyens humains, logistiques et organisation**

### **1.1 Composition de l'équipe éducative en 2024**

L'équipe de prévention spécialisée de Goussainville est composée de trois éducateurs spécialisés, une apprentie et un chef de service (60%).

En décembre 2024, l'équipe était ainsi composée de :

- Béranger JOUBERT, chef de service éducatif depuis septembre 2024 ;
- Eléa FERREIRA, éducatrice spécialisée depuis juin 2022 ;
- Sarah NIAKATÉ, éducatrice spécialisée depuis avril 2022 ;
- Marine PANHALEUX, apprentie éducatrice spécialisée depuis 2023 ;
- Un poste vacant de travailleur social

Nous sommes toujours à la recherche d'un travailleur social afin de compléter l'équipe éducative depuis le départ de Sofiane Belabbes, le 06/03/2024.

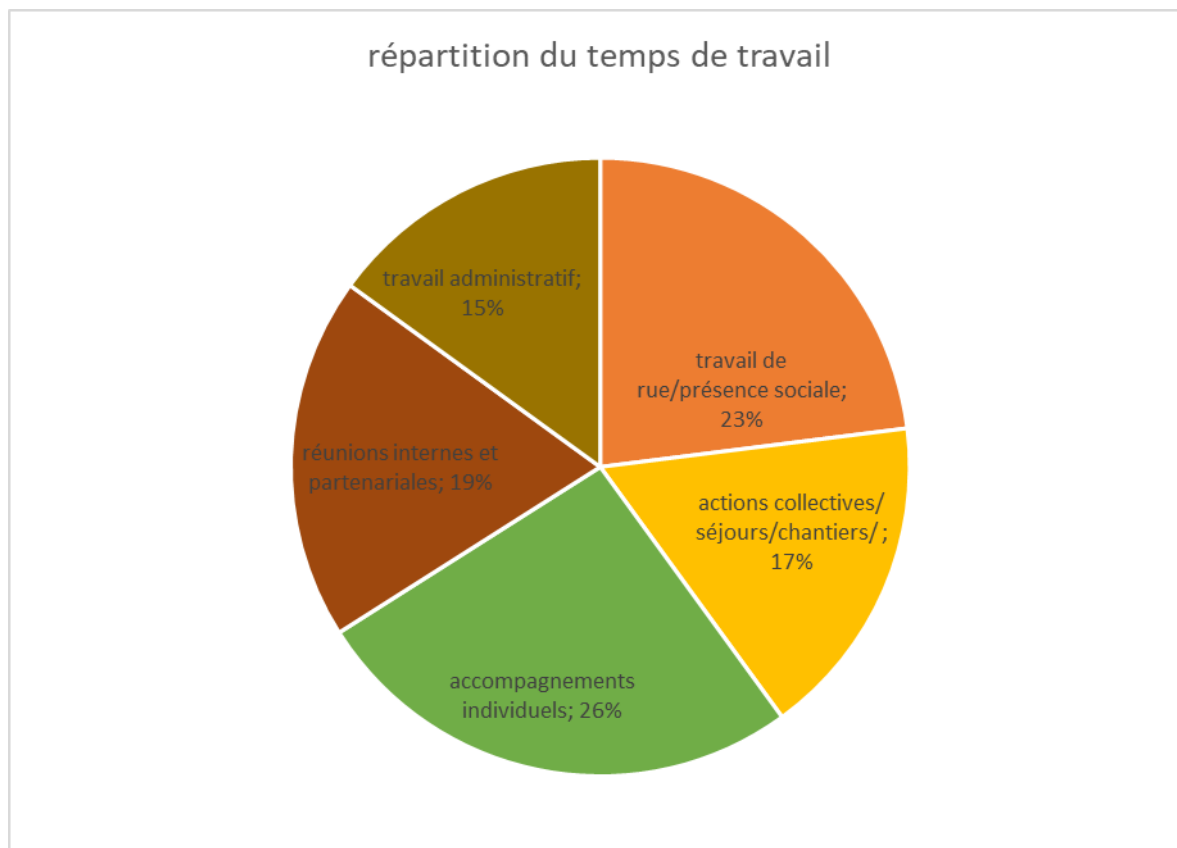
### **1.2 Présentation du mode d'organisation du travail**

Le service fonctionne sur une amplitude horaire de 35 heures par semaine, de 10h à 19h, avec un cycle de travail sur quatre semaines. Cependant, l'emploi du temps des éducatrices est flexible et est ajusté en fonction des besoins d'accompagnement des jeunes et des spécificités du territoire. L'équipe peut être amenée à intervenir en soirée (28 soirées en 2024) ou en weekend (7 samedis et 4 dimanches), soit pour participer à des événements sur la ville, soit pour des temps de travail de rue plus tardifs durant l'été.

L'organisation du travail repose sur un système de référence, où chaque jeune est d'abord accompagné par l'ensemble de l'équipe, puis, lors des réunions de suivi, un référent éducatif est désigné pour assurer un accompagnement personnalisé et maintenir. Toutefois, dans un souci de continuité, un autre éducateur peut prendre le relais si nécessaire.

L'équipe éducative reste disponible pour accueillir les jeunes et répondre à leurs besoins. Concernant les relations avec les partenaires, aucun référent unique n'est attribué en raison de la taille de l'équipe. La participation à un projet ou une action avec les partenaires est décidée collectivement et en fonction des disponibilités des membres de l'équipe. Cette approche collaborative garantit une prise en charge cohérente et collective des jeunes, tout en optimisant les ressources humaines disponibles.

### 1.3 La répartition du temps de travail



Le travail de rue et la présence sociale, représentant 23% du temps de travail, sont essentiels pour maintenir un lien visible et direct avec les jeunes en dehors du cadre institutionnel, permettant ainsi de mieux comprendre leurs réalités et leurs besoins.

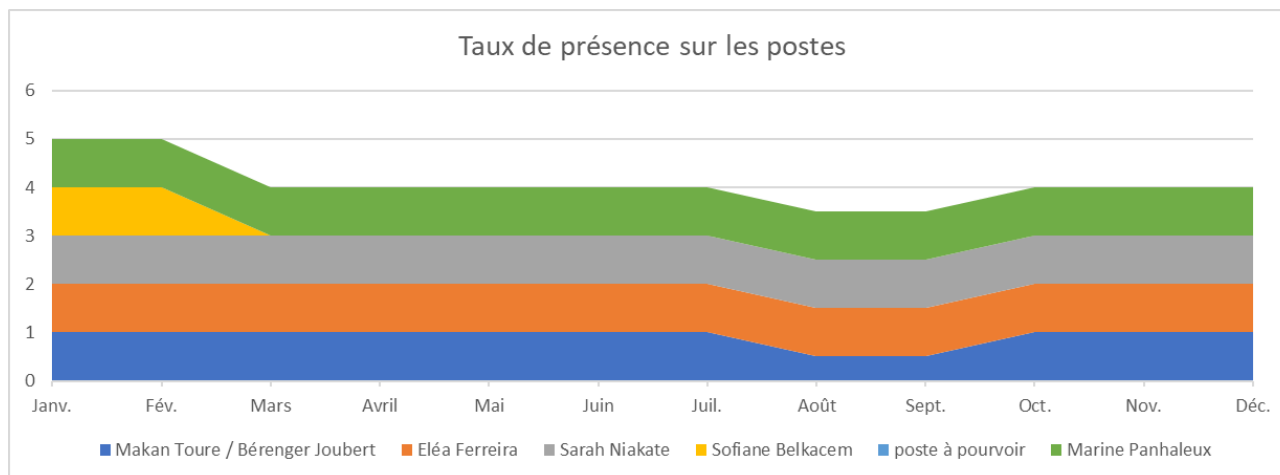
Les actions collectives, séjours éducatifs, et chantiers éducatifs représentent 17% du temps de travail. Cette proportion montre l'importance accordée aux projets collectifs. Ces temps collectifs permettent de renforcer la cohésion sociale et de travailler sur des dynamiques de groupe, favorisant le développement de compétences sociales et de solidarité des jeunes.

Les accompagnements individuels représentent 26% du temps de travail et sont au cœur du suivi éducatif. Ils permettent de répondre aux problématiques spécifiques de chaque jeune, qu'elles concernent la famille, l'école ou des difficultés personnelles. Cette approche individualisée est essentielle pour accompagner efficacement les jeunes.

Les réunions internes et partenariales, représentant 19% du temps de travail, et jouent un rôle important dans la coordination entre les différents acteurs impliqués dans la prise en charge des jeunes, tant au sein du service qu'avec les partenaires institutionnels tels que les écoles, les associations, et les services sociaux... Ces temps d'échanges sont indispensables pour garantir un accompagnement global et cohérent des jeunes suivis au sein du service.

Le travail administratif, représentant 15% du temps de travail, est essentiel pour assurer le bon fonctionnement du service de prévention spécialisée. Il permet de formaliser les actions entreprises, de suivre les accompagnements des jeunes et de rendre compte de l'activité réalisée.

## 1.4 Le taux de présence sur les postes



## 1.5 L'analyse des pratiques

Les équipes éducatives participent à des séances d'analyse des pratiques qui se tiennent chaque mois, offrant ainsi un espace privilégié de réflexion et d'accompagnement clinique.

Ces rencontres permettent de prendre du recul sur les actions menées et d'évaluer les dynamiques internes des équipes. Ces séances sont animées par une psychologue clinicienne.

L'objectif est de comprendre à la fois les éléments communs et spécifiques qui influencent les pratiques éducatives, tout en favorisant une prise de conscience collective sur les enjeux sociaux et territoriaux auxquels les équipes sont confrontées. Ce cadre réflexif enrichit les pratiques professionnelles et encourage une approche plus holistique et contextuelle du travail éducatif.

## II. Les modes d'intervention :

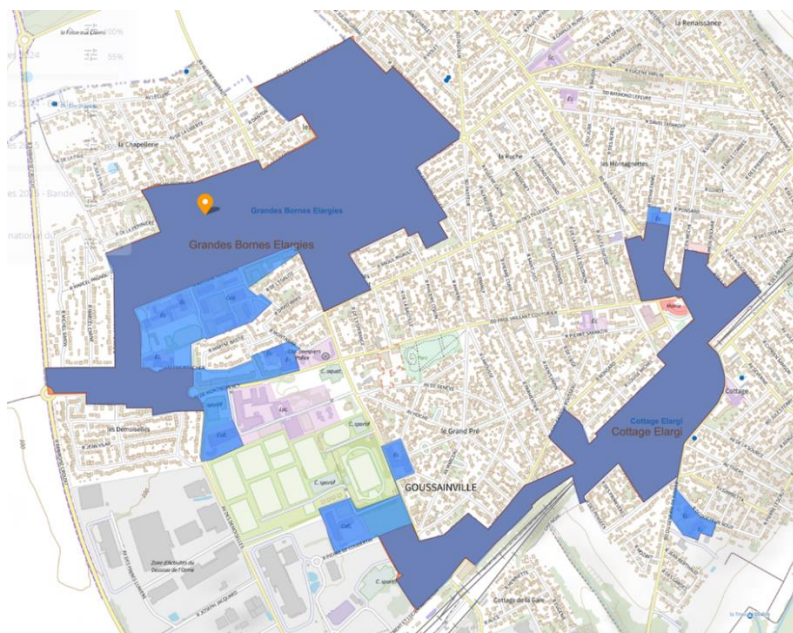
L'équipe éducative s'appuie sur différentes modalités d'interventions : la présence sociale, le travail de rue, l'accompagnement individuel mais aussi des actions collectives.

### 2.1 Contexte territorial

Goussainville, avec une population de 31 255 habitants, se distingue par une forte proportion de jeunes âgés de moins de 25 ans. Cette jeunesse est confrontée à un environnement socio-économique complexe, illustré par un taux de chômage global de 17,5 % chez les 15 à 64 ans, et un taux particulièrement élevé de 35 % chez les moins de 25 ans.

La ville enregistre également un taux de pauvreté de 25,9 %, un défi majeur pour les pouvoirs publics. Goussainville abrite deux quartiers classés en Politique de la Ville : les Grandes Bornes Élargies et le Cottage Élargi, qui bénéficient d'un accompagnement spécifique pour répondre aux besoins sociaux et économiques de leurs habitants. La ville met en place des dispositifs éducatifs et de soutien à la jeunesse, avec quatre collèges, un lycée polyvalent, un pôle Ressource Jeunesse, un service Jeunesse à l'espace Romanet, ainsi qu'un Programme de Réussite Éducative et une mission locale, visant à favoriser l'insertion des jeunes et à améliorer leurs perspectives d'avenir.

La ville de Goussainville a récemment élargi le périmètre de ses Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). Cette extension vise à inclure des zones supplémentaires confrontées à des défis socio-économiques, afin de bénéficier de mesures renforcées pour améliorer le cadre de vie et favoriser l'insertion des habitants.



Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Contrat de Ville intercommunal, qui coordonne les actions des communes de l'agglomération Roissy-Pays-de-France pour réduire les inégalités entre les QPV et le reste du territoire. Le contrat de ville « Engagement Quartiers 2030 », signé en octobre 2024, a pour objectif de concentrer les politiques publiques sur ces quartiers, en mobilisant des moyens financiers et en termes d'ingénierie pour soutenir des projets destinés aux habitants des QPV.

### Les Grandes bornes élargies :

Les Grandes Bornes Élargies à Goussainville regroupe plusieurs quartiers, chacun ayant ses spécificités et ses enjeux.

*Le quartier des Grandes Bornes* est le cœur de ce secteur, historiquement marqué par une forte population résidentielle, avec des actions de rénovation urbaine et d'amélioration des services publics pour ses habitants.

*Le quartier Ampère* est une zone dynamique, bénéficiant d'une proximité avec les axes de transport et où des initiatives d'insertion et de soutien aux familles sont régulièrement mises en place.

Le secteur de *la Butte aux Oies* est un quartier en pleine mutation, avec des projets d'aménagement visant à améliorer le cadre de vie et à favoriser la mixité sociale.

Enfin, *les Demoiselles* est un autre quartier phare des Grandes Bornes Élargies, caractérisé par un tissu urbain hétérogène et des actions ciblées pour renforcer l'inclusion sociale et l'accès à l'emploi.

### Le Cottage élargi :

Le Cottage Élargi est l'un des quartiers de Goussainville inclut dans la Politique de la Ville, visant à répondre aux défis socio-économiques de ses habitants. Ce secteur bénéficie d'un accompagnement renforcé pour améliorer les conditions de vie, en particulier en matière de logement, d'insertion professionnelle et d'accès aux services publics. Comme les autres quartiers classés en QPV, le Cottage Élargi bénéficie de projets de rénovation urbaine et d'initiatives locales visant à promouvoir la cohésion sociale, notamment à travers des actions éducatives, culturelles et d'accompagnement pour les jeunes.

L'élargissement des QPV à Goussainville reflète une volonté de répondre de manière plus ciblée aux besoins des territoires les plus en difficulté, en renforçant les actions de développement urbain, d'insertion professionnelle et de cohésion sociale.

## 2.2 Présence sociale et travail de rue

Le travail de rue constitue une méthode d'intervention importante en prévention spécialisée, avec pour objectif principal de créer des occasions de tisser de nouvelles relations de confiance avec les jeunes. Cette approche repose sur une dynamique « d'aller vers », visant à atteindre les jeunes qui se trouvent souvent en marge des structures institutionnelles et qui peuvent être les moins accessibles. Il s'agit d'aller à leur rencontre dans l'espace public, là où ils évoluent au quotidien.

Le travail de rue remplit également une fonction sociale majeure : celle de la présence sociale. En étant régulièrement sur le terrain, les éducatrices sont à même d'observer la vie du quartier, les dynamiques sociales et les comportements des jeunes. Elles peuvent ainsi identifier les tensions existantes entre groupes, repérer les solidarités qui se forment, comprendre les habitudes de déplacement des jeunes et prendre la mesure de l'ambiance générale du territoire.

Cette démarche de présence sociale ne se limite pas uniquement à l'observation. Elle permet également à l'équipe éducative d'établir des relations régulières, informelles, avec les habitants, les commerçants, les partenaires locaux, mais aussi avec les jeunes eux-mêmes. En tissant des liens avec ces différents acteurs, les éducateurs renforcent leur ancrage dans le territoire et favorisent une coopération plus fluide et efficace.

Le travail de rue, en tant qu'outil éducatif, permet donc aux éducatrices de se faire connaître et reconnaître par les jeunes. Il est particulièrement important pour maintenir le lien avec ceux qui fréquentent moins régulièrement le local. La présence quotidienne des éducatrices à différents moments de la journée crée une familiarité, et contribue à installer une relation de confiance durable. Les jeunes, en voyant régulièrement les éducatrices sur le territoire, prennent conscience de leur rôle et de leur disponibilité. Cette visibilité et cette constance renforcent leur sentiment de sécurité et leur ouverture envers l'accompagnement proposé.

En outre, le travail de rue constitue une phase essentielle d'observation des changements dans le territoire. Le quartier évolue, et cette approche permet de capter ces évolutions en temps réel, d'ajuster les interventions et d'adopter une posture réactive face aux besoins émergents. Cette observation n'est pas passive ; elle permet aux éducatrices de rester connectés à la réalité du terrain et de définir des stratégies d'intervention plus pertinentes.

Les différents quartiers de Goussainville offrent des espaces publics variés, qui sont des lieux de rencontre et d'échanges pour les habitants, notamment les jeunes.

Voici les principaux lieux de rencontre dans la ville :

### **Ampère**

Les différents parcs et city stades sont régulièrement fréquentés par des enfants et des mères tout au long de l'année. En fin d'après-midi et en soirée, les abords de la place carrée deviennent un lieu de rencontre privilégié pour les jeunes adultes (18-25 ans). L'allée Daniel Ferry, qui mène aux commerces, est un passage fréquenté, et la municipalité y a installé un local de médiation accessible durant la journée. La place voisine des commerces est également très utilisée par les habitants : les femmes la traversent généralement, tandis que les hommes y passent davantage de temps.

### **La Butte aux Oies**

La place située en face de la loge des gardiens reste un lieu animé où les mères de famille se retrouvent pour discuter pendant que les enfants jouent. Les jeunes de 16 à 18 ans fréquentent désormais le local de prévention spécialisée de Goussainville. Les enfants plus jeunes, âgés de moins de 11 ans, jouent dans l'espace sécurisé délimité par les portails.

## **Les Demoiselles**

La récente rénovation urbaine du quartier des Demoiselles a créé une nouvelle opportunité pour quitter la ville plus facilement, tout en ouvrant le quartier vers l'extérieur. Le rond-point des Demoiselles est désormais un lieu de rassemblement pour de nombreux jeunes de tous âges, avec des collégiens près de la boulangerie et des jeunes adultes autour des services de proximité tels que l'auto-école, l'épicerie et le barbier. Le quartier est animé par une forte présence de jeunes, et l'équipe éducative y rencontre régulièrement des groupes de collégiens, notamment sur la "place rouge" et le nouveau chemin reliant les quartiers des Demoiselles et d'Ampère.

## **Parc Delaune**

Situé en plein cœur de la ville, cet espace est un lieu de rassemblement apprécié par tous les résidents. Les jeunes ont tendance à s'installer près de la petite colline, tandis que les familles préfèrent se retrouver à l'entrée opposée, à proximité des aires de jeux pour enfants et du food truck. La municipalité organise diverses animations, particulièrement pendant les vacances, telles que Goussainville Plage, le village de Noël ou encore la semaine du savoir. Le service de prévention spécialisée de Goussainville y mène régulièrement des actions de travail de rue pour être au plus près des jeunes et de leurs préoccupations.

## **2.2 Actions éducatives collectives**

Les actions collectives permettent aux jeunes de tisser un lien avec l'éducateur tout en s'inscrivant dans le cadre plus sécurisant d'un groupe.

Ces actions utilisent le cadre des activités en groupe comme lieux et moyens d'éducation à la vie en société et à la socialisation. Elles peuvent être l'occasion de travailler la prise d'initiative et la coopération, l'application de règles, l'apprentissage d'autres modes de communication ou encore l'expérimentation de la responsabilité et de la réussite.

Les actions auprès des groupes s'articulent autour d'activités de loisirs, de sport, de culture, mais également autour de réalisations collectives – de chantiers éducatifs ou de séjours.

Les activités collectives permettent aux éducateurs et éducatrices d'établir ou de renforcer une relation éducative grâce à des expériences concrètes et partagées, et de mieux évaluer les comportements problématiques qui freinent les processus de socialisation des jeunes.

Les sorties éducatives permettent, au quotidien, de manière simple et réactive, de créer des espaces propices au développement de la relation éducative, hors des lieux d'habitation des publics ou des points habituels de regroupement des jeunes.

Les sorties éducatives, sportives, culturelles ou de loisirs sont organisées durant le temps scolaire et pendant les vacances. Elles constituent un moyen d'entretenir les relations avec les groupes dans les quartiers. À long terme, elles permettent d'instaurer des relations de confiance précieuses qui peuvent initier et rendre possible les demandes des jeunes.

Les activités nous permettent de garder le lien et de mobiliser plus facilement les jeunes sur des projets dans le quartier ou de les sensibiliser aux risques.

24 actions collectives

3 chantiers éducatifs

2 séjours  
(dont un séjour de  
remobilisation au Sénégal)

19 sorties  
ou ateliers

### Les sorties et les ateliers :

L'objectif des sorties et des ateliers est de créer ou d'approfondir le lien avec certains jeunes et de mieux repérer leurs difficultés et leurs besoins. Les activités proposées par l'équipe éducative visent également d'autres objectifs : développement de leur capacité d'anticipation, prise d'initiative et ouverture sur de nouvelles pratiques culturelles et sportives.

#### La Disco soupe 2024 – 4 décembre



Organisée par le centre social Empreinte et le PTCE, le mercredi 4 décembre 2024, la Disco Soupe a transformé la salle Colucci de Goussainville en un véritable festival de saveurs et de convivialité! Malgré le froid hivernal, l'ambiance est restée chaleureuse et animée grâce à l'enthousiasme des nombreux participants.

Chacun est venu pour partager un moment unique, mêlant cuisine créative, danse et solidarité. L'événement a rassemblé des personnes de tous horizons, unies par le plaisir de cuisiner ensemble, de découvrir de nouvelles saveurs et de créer des liens dans une ambiance joyeuse et festive.

L'équipe éducative a su mobiliser un groupe de jeunes « équipe IMAJ » (1 fille et 4 garçons), autour de la préparation de soupes avec des produits locaux, dans une ambiance festive et pleine de solidarité.

L'équipe des jeunes d'IMAJ, brillamment menée par la cheffe Maëlle, a conquis les papilles des jurés.



## Les chantiers éducatifs :

Le chantier éducatif vise à impliquer un groupe de jeunes dans une activité. Il s'adresse à des jeunes ayant besoin d'un accompagnement afin de se confronter à certaines contraintes et difficultés dans une perspective de compréhension et de dépassement.

À ce titre, le chantier éducatif ne vise pas spécifiquement le développement de compétences préprofessionnelles, bien qu'il contribue à une découverte et un rapprochement du jeune avec une situation ordinaire d'emploi. La participation à un chantier éducatif ouvre droit à l'obtention d'une bourse nominative et individuelle.

### Chantier éducatif : Vente de légumes en partenariat avec le PTCE



#### CHANTIER ÉDUCATIF : PATATE GOUSS'

Durant l'année 2024, nous avons réalisé six chantiers éducatifs en pied d'immeuble dans les quartiers d'Ampère et des Grandes Bornes à Goussainville, en collaboration avec le PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique du Pays de France) et grâce aux financements du bailleur 1001 Vies Habitat.

Ces chantiers ont permis à neuf filles et cinq garçons, âgés en moyenne de 17 ans, de financer une partie de leur permis de conduire ou de suivre une formation telle que le BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur).

L'objectif de cette initiative était de venir à la rencontre des Goussainvillois.es en leur proposant des légumes frais, bio et locaux. Cette action a également permis de sensibiliser les jeunes à la lutte contre la précarité alimentaire et de promouvoir l'accès à une alimentation saine pour toutes et tous.

Au cours de cette initiative, les jeunes ont pu établir des liens avec les habitants, échanger sur les produits proposés et partager des idées de recettes. Ils ont également découvert des aliments inconnus et ont eu l'occasion de les faire découvrir à leur entourage.



## Les séjours éducatifs :

Les séjours organisés par l'équipe éducative ont pour objectif de consolider lien entre les jeunes et les éducateurs. Ce temps partagé intègre par ailleurs des gestes du quotidien et des préoccupations peu accessibles de façon si directe par l'équipe éducative dans ses conditions ordinaires d'intervention : comportements alimentaires, sommeil, régularité du rythme de vie, hygiène de vie, etc.

Parmi les jeunes participants, les éducateurs cherchent surtout à intégrer ceux pour lesquels il existe un enjeu d'approfondissement de l'évaluation réalisée. Le temps partagé durant le séjour permet d'aborder de nombreuses questions : scolarité, relation fille-garçon, lien avec la famille, projet de vie...

Depuis de nombreuses années, les séjours sont un outil au service de l'équipe pour accompagner les jeunes dans l'acquisition d'une autonomie adaptée à leur âge, à la fois individuelle et collective, entre pairs. Les séjours constituent des moments forts, inscrits dans la durée de l'accompagnement de groupes de pairs, permettant à chacun d'expérimenter « hors du quartier » une vie collective faite de choix et de concessions, encadrée par l'équipe.

Les séjours restent un outil parmi d'autres, mis à disposition de l'équipe, au service d'un accompagnement individualisé, avant, pendant et après cet espace-temps éducatif. La temporalité des accompagnements individuels et collectifs permet à l'équipe de s'inscrire dans un temps éducatif long, sur plusieurs années, nourri de différents supports.

### Le séjour de remobilisation scolaire au Futuroscope – Du 31 Octobre au 3 Novembre 2024



Dans le cadre de notre travail éducatif, le projet de séjour au Futuroscope a permis à un groupe de six collégiens de troisième, scolarisés au collège Charpak, en difficulté scolaire ou en risque de décrochage, de vivre une expérience enrichissante et motivante.

En partenariat avec le collège Charpak, ce projet a été construit de manière participative, impliquant les jeunes dans la définition des règles et des activités, renforçant ainsi leur engagement. Les rencontres avec les parents ont été un moment clé pour instaurer un dialogue constructif et renforcer le lien éducatif.

Le séjour a alterné des ateliers éducatifs axés sur les apprentissages scolaires et des moments de détente, créant un équilibre propice à la réflexion sur l'orientation future des jeunes. Cette expérience a non seulement permis de renforcer la relation éducative, mais aussi de consolider la motivation scolaire des participants, tout en leur offrant un moment de partage en collectivité, respectueux de l'espace et des besoins de chacun.

### 2.3 Le partenariat

Le partenariat constitue un élément central du travail en prévention spécialisée. Nous agissons comme une passerelle entre les jeunes que nous accompagnons et les acteurs institutionnels chargés de répondre à leurs problématiques.

L'accompagnement de ces jeunes est un processus lent et progressif, souvent marqué par des ruptures, ce qui nécessite un échange constant avec nos partenaires pour nous adapter à des situations individuelles complexes. Nous nous efforçons de rencontrer chaque partenaire de manière formelle au moins une fois par an afin de faire le point sur notre actualité et de rappeler nos missions respectives.

Il est important pour l'équipe éducative de bâtir un réseau partenarial capable de traiter en continu diverses questions liées à la scolarité, à l'insertion professionnelle, à la justice, à l'accès aux droits, à la santé... En fonction des évaluations des situations d'accompagnements, les éducatrices créent des espaces d'échanges avec d'autres professionnels et déterminent les méthodes d'intervention qui peuvent se compléter mutuellement. Cette dynamique de partenariat et de développement de réseaux, ancrée dans le territoire, constitue un « maillon éducatif » essentiel qui contribue à renforcer le lien entre notre public et une variété de structures et de personnes.

### 2.4 L'accueil au Local : un outil éducatif



Le local joue un rôle central dans l'accompagnement des jeunes, en offrant un espace informel et sécurisé où ils peuvent se poser, échanger et développer des projets individuels ou collectifs. Il est situé au sein du quartier Ampère.

C'est un lieu de proximité, accessible du lundi au vendredi de 10h à 19h, où les jeunes peuvent venir spontanément ou en convenant d'un rendez-vous, interagir avec les éducateurs dans un cadre bienveillant. En dehors des entretiens individuels, qui se déroulent dans des bureaux dédiés à la confidentialité, le salon d'accueil constitue un espace clé pour les échanges en groupe, favorisant la communication, les débats et la proposition d'activités.

Cet environnement offre également des outils pratiques tels qu'un espace informatique pour le travail sur des CV ou des lettres de motivation, toujours accompagné par un éducateur. L'accueil au local représente donc bien plus qu'un simple point de passage, c'est un levier essentiel pour établir une relation de confiance avec les jeunes.

Ce lieu permet de repérer les besoins de chacun et d'adapter l'accompagnement en fonction de leurs situations spécifiques, qu'elles soient personnelles, sociales ou scolaires.

En encourageant des temps d'échanges, les éducatrices créent un environnement propice au développement de compétences sociales, à la gestion des conflits et à la consolidation de l'autonomie des jeunes.

Ainsi, cet accueil devient un outil éducatif fondamental, permettant de poser les bases d'une relation éducative solide et durable, tout en favorisant l'épanouissement personnel et la réussite des projets des jeunes.



## 2.5 L'accompagnement individuel

L'accompagnement socio-éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter les jeunes et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour eux. Il permet aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance et de trouver de nouvelles motivations et solutions.

Cette modalité d'intervention est respectueuse du principe de libre-adhésion et de l'obligation du secret professionnel. L'adhésion du jeune est bien souvent la conséquence d'une succession de contacts ayant permis l'instauration d'une relation basée sur le respect de sa personne.

L'accompagnement proposé est toujours personnalisé. En effet, l'équipe éducative n'intervient pas sur la base d'actions standardisées qui seraient valables pour tout jeune rencontré. Cette démarche de personnalisation implique une réelle écoute ainsi qu'une évaluation spécifique des ressources et difficultés de chaque jeune.

L'accompagnement éducatif proposé par l'équipe cherche enfin à favoriser l'implication des parents dans le projet établi avec leur enfant lorsque celui-ci est mineur. Il s'agit alors de dialoguer et de soutenir les parents dans une implication éclairée et responsable vis-à-vis des difficultés et des choix de leur enfant.

### III. Le Public

La prévention spécialisée s'adresse aux jeunes ou groupes de jeunes, de 11 à 25 ans, en rupture ou en souffrance, en voie de marginalisation ou déjà marginalisés.

Les jeunes avec lesquels des liens vont se tisser ne seront pas forcément ceux que les éducateurs auraient voulu "accrocher" en priorité. En effet, les jeunes les plus en difficulté sont parfois difficiles à approcher. En rupture avec les institutions et le monde des adultes, ils peuvent être plus réticents à avoir une relation avec les éducateurs.

Tout le savoir-faire des éducateurs va consister à développer une approche progressive, en créant des liens de confiance avec des jeunes, y compris moins en rupture. Ainsi, une équipe connaît un nombre de jeunes beaucoup plus important que celui avec lequel elle est réellement en lien. Parmi ces derniers, un certain nombre est concerné par des activités collectives, rencontres et échanges, accompagnements ponctuels, conseils.

C'est un nombre plus restreint encore qui bénéficie d'un accompagnement plus dense et plus spécialisé.

#### 3.1 Les jeunes connus

Durant l'année 2024, l'équipe éducative a identifié 230 jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien repérés par les éducateurs, que ces derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

#### 3.2 Les jeunes en accroche

Nous comptons 9 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions. Aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

#### 3.3 Les jeunes accompagnés

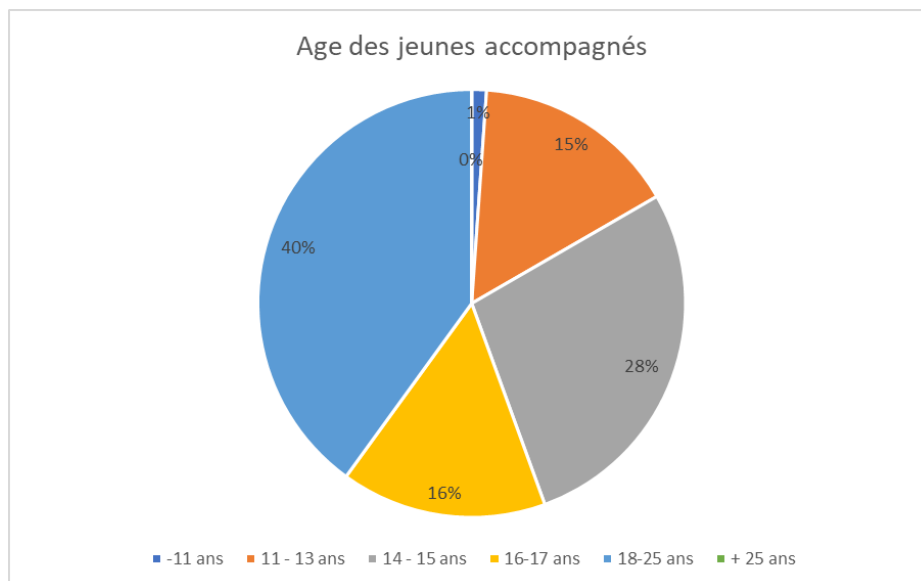
En 2024, 90 jeunes ont été accompagnés dans le cadre des actions de prévention spécialisée. Ce suivi, à la fois individuel et collectif, a permis de répondre aux besoins spécifiques de chaque jeune tout en favorisant leur insertion sociale et leur autonomie.

Grâce à un accompagnement personnalisé, adapté à leurs problématiques, ces jeunes ont pu bénéficier de dispositifs éducatifs variés tels que des activités collectives, des sorties éducatives et un suivi régulier avec les éducateurs spécialisés. Les chiffres de cette année témoignent de l'engagement et de l'impact du service de prévention, qui s'efforce de tisser un lien solide et durable avec les jeunes pour les soutenir dans leur parcours de vie. L'accompagnement de ces 90 jeunes reste au cœur des priorités du service, avec une attention particulière portée à l'amélioration continue des pratiques éducatives pour répondre au mieux aux défis auxquels ces jeunes sont confrontés.

### 3.4 Vue d'ensemble des données statistiques :

|                                                     | - 11 ans |   | 11 - 13 ans |   | 14 - 15 ans |    | 16-17 ans |    | 18-25 ans |    | + 25 ans |   | TOTAL |
|-----------------------------------------------------|----------|---|-------------|---|-------------|----|-----------|----|-----------|----|----------|---|-------|
|                                                     | F        | G | F           | G | F           | G  | F         | G  | F         | G  | F        | G |       |
| Mode d'entrée en relation                           |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Rue                                                 | 0        | 0 | 0           | 1 | 0           | 0  | 1         | 0  | 1         | 5  | 0        | 0 | 8     |
| Réseau informel                                     | 1        | 0 | 4           | 1 | 10          | 9  | 2         | 9  | 4         | 16 | 0        | 0 | 56    |
| Réseau institutionnel                               | 0        | 0 | 1           | 7 | 2           | 4  | 1         | 1  | 5         | 2  | 0        | 0 | 23    |
| Réseaux sociaux                                     | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 1         | 2  | 0        | 0 | 3     |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| Situation familiale                                 |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Célibataire                                         | 0        | 0 | 4           | 9 | 12          | 11 | 4         | 10 | 10        | 23 | 0        | 0 | 83    |
| En couple                                           | 1        | 0 | 1           | 0 | 0           | 2  | 0         | 0  | 1         | 1  | 0        | 0 | 6     |
| En couple avec enfant                               | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 0         | 1  | 0        | 0 | 1     |
| Parent isolé                                        | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 0         | 0  | 0        | 0 | 0     |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| Lien via les réseaux sociaux                        |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Pas de lien via les réseaux sociaux                 | 1        | 0 | 3           | 7 | 4           | 5  | 2         | 1  | 1         | 4  | 0        | 0 | 28    |
| Lien via les réseaux sociaux                        | 0        | 0 | 2           | 2 | 8           | 8  | 2         | 9  | 10        | 21 | 0        | 0 | 62    |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| Ancienneté de la relation                           |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Ancienneté < 1 an                                   | 1        | 0 | 3           | 9 | 5           | 11 | 3         | 0  | 3         | 4  | 0        | 0 | 39    |
| Ancienneté >=1 et < 2 ans                           | 0        | 0 | 1           | 0 | 3           | 0  | 0         | 1  | 2         | 1  | 0        | 0 | 8     |
| Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans                      | 0        | 0 | 1           | 0 | 4           | 2  | 1         | 1  | 0         | 11 | 0        | 0 | 20    |
| Ancienneté >= 4 ans                                 | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 8  | 6         | 9  | 0        | 0 | 23    |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| Situation                                           |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire     | 1        | 0 | 5           | 5 | 9           | 12 | 2         | 6  | 5         | 5  | 0        | 0 | 50    |
| Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire     | 0        | 0 | 0           | 4 | 3           | 1  | 0         | 4  | 0         | 0  | 0        | 0 | 12    |
| Déscolarisé (sans affectation)                      | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 1         | 0  | 0         | 0  | 0        | 0 | 1     |
| En emploi                                           | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 2         | 7  | 0        | 0 | 9     |
| En formation                                        | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 0         | 1  | 0        | 0 | 1     |
| En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 1         | 0  | 4         | 12 | 0        | 0 | 17    |
| Sans projet professionnel ou scolaire               | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 0         | 0  | 0        | 0 | 0     |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)        |          |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| Brevet ou sans diplôme                              | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 12 | 3         | 10 | 5         | 8  | 0        | 0 | 65    |
| Bac Pro, CAP ou BEP                                 | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 3         | 13 | 0        | 0 | 16    |
| Bac général ou technique                            | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 1         | 2  | 0        | 0 | 3     |
| Bac +2 et autres études supérieures                 | 0        | 0 | 0           | 0 | 0           | 0  | 0         | 0  | 0         | 1  | 0        | 0 | 1     |
| TOTAL                                               | 1        | 0 | 5           | 9 | 12          | 12 | 3         | 10 | 9         | 24 | 0        | 0 | 85    |

### 3.5 L'analyse des données clés



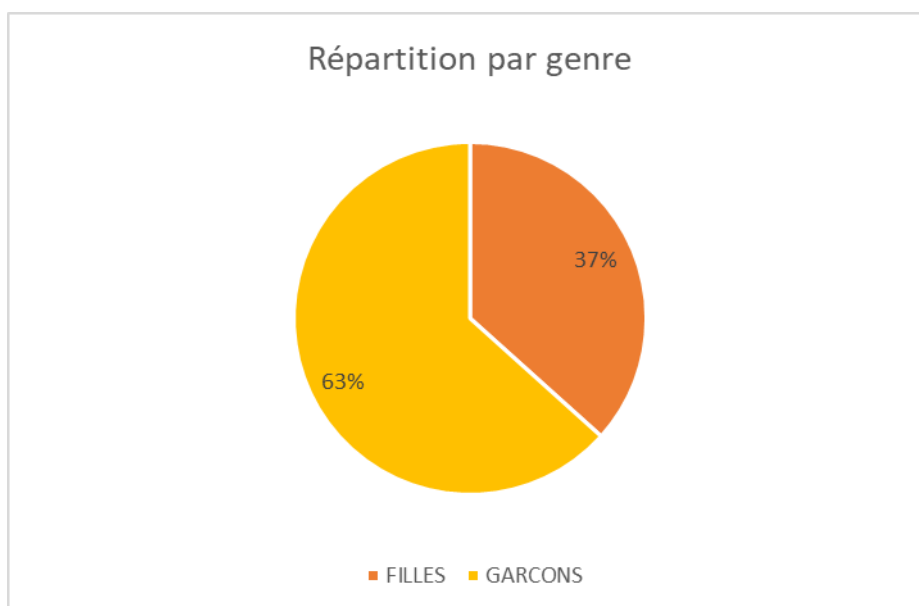
L'analyse des données met en évidence que les jeunes de 11 à 15 ans représentent une part significative de l'ensemble des jeunes suivis, avec près de 43% d'entre eux dans cette tranche d'âge (16% pour les 11-13 ans et 28% pour les 14-15 ans). Ces années sont particulièrement cruciales pour la prévention spécialisée, car elles correspondent à une période charnière dans le développement des jeunes.

Les 11-13 ans, en pleine transition vers l'adolescence, font face à des défis importants, comme le décrochage scolaire, les conflits familiaux ou l'émergence de comportements à risque.

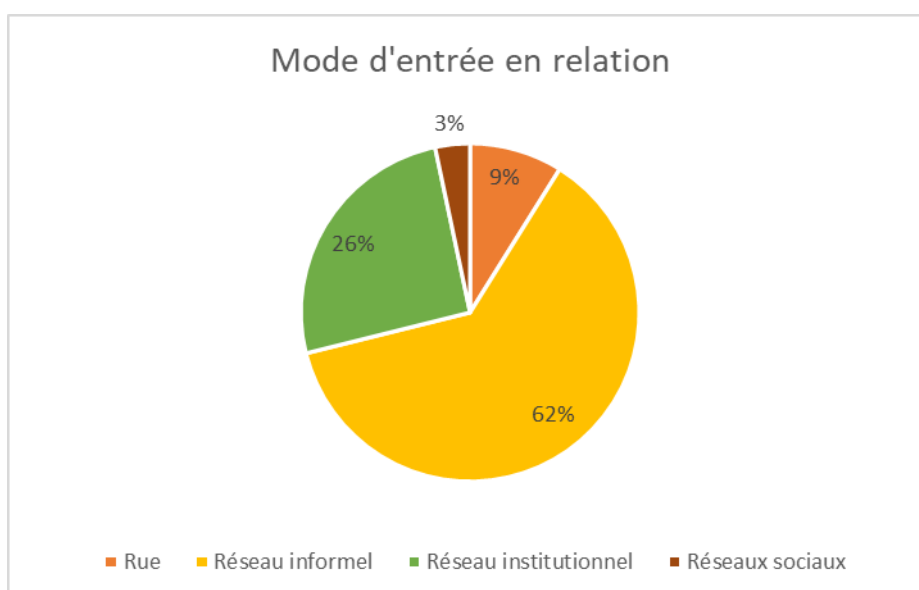
Les 14-15 ans, quant à eux, sont en pleine construction de leur identité, et sont souvent confrontés à des changements émotionnels, sociaux et scolaires majeurs. Les actions éducatives doivent donc être ciblées et personnalisées pour renforcer leur résilience et les accompagner dans cette période de vulnérabilité.

Bien que les jeunes de 16 à 17 ans, ainsi que ceux de 18 à 25 ans, soient également pris en charge, c'est bien au sein de la tranche 11-15 ans que la prévention spécialisée doit concentrer une grande partie de ses efforts, en raison de leur sensibilité aux influences extérieures et de leur besoin de repères et de soutien.

Conscients de l'enjeu d'être plus présents autour du public des 11-15 ans et avec le public des CM2/6e, nous avons entamé un travail significatif envers les plus jeunes en intervenant régulièrement au sein des collèges du territoire.



Les jeunes filles représentent 37% du public accompagné. Cet état de fait est la conséquence du travail engagé par l'équipe depuis plusieurs années pour être également accessible aux filles. En effet, il apparaît que les filles sont davantage mobiles que les garçons ou, tout du moins, investissent plus facilement d'autres lieux que leur quartier de résidence : ceci rendant leur rencontre dans l'espace public plus irrégulière et aléatoire.

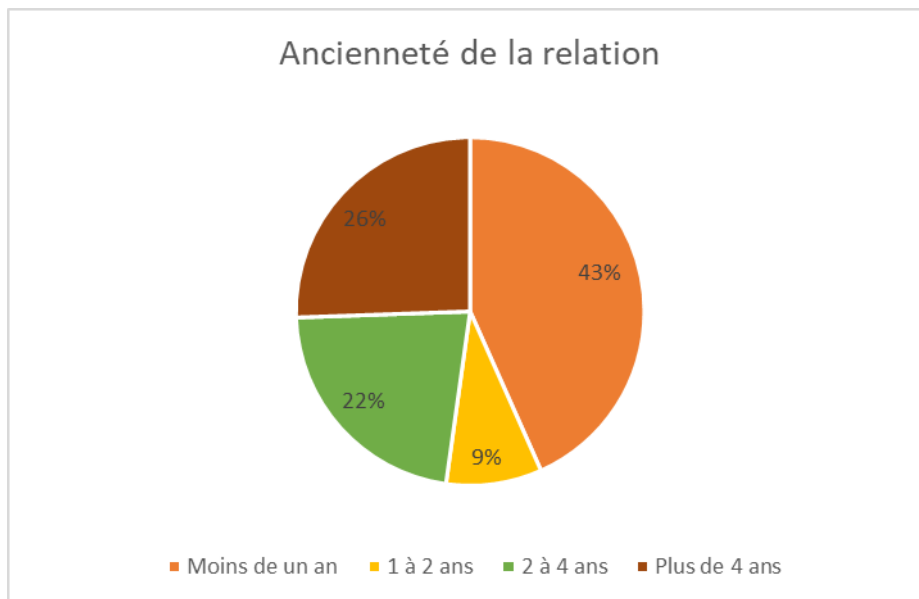


Le graphique met en évidence la prédominance du réseau informel dans l'entrée en relation avec les jeunes accompagnés en 2024. Cette tendance souligne l'importance de l'identification de l'équipe par les jeunes, facilitant ainsi l'arrivée de nouveaux jeunes grâce au "bouche à oreille". En effet, le réseau informel représente 62%, ce qui montre que plus de la moitié des jeunes accèdent au service via des liens sociaux, tels que des proches, des amis ou d'autres jeunes du quartier.

Parallèlement, les entrées via le réseau institutionnel (26%) révèlent l'importance de la coopération avec les différents partenaires du territoire.

Le travail de rue, bien que représentant 9%, reste une approche essentielle, permettant à l'équipe d'intervenir directement sur le terrain pour établir une relation de confiance avec les jeunes là où ils se trouvent.

Enfin, les réseaux sociaux, avec 3%, montrent une entrée encore marginale, mais croissante, comme moyen de première mise en relation.



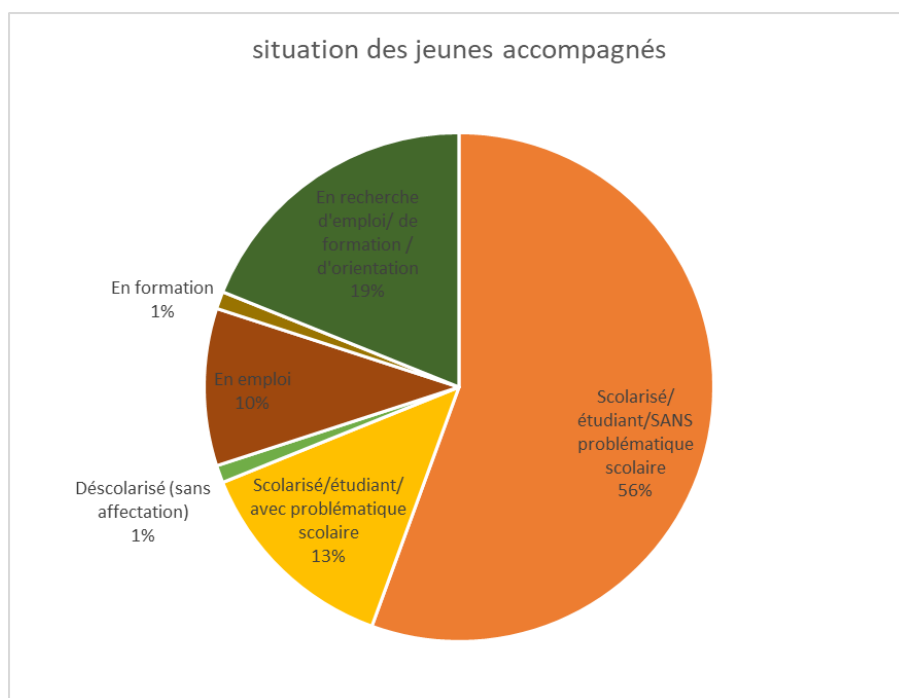
L'ancienneté de la relation avec les jeunes en 2024 dans le service de prévention spécialisée révèle des tendances intéressantes. D'abord, on observe que 43% des jeunes sont en relation avec le service depuis moins d'un an, ce qui montre un renouvellement important des jeunes accompagnés et un flux constant de nouveaux arrivants.

Ensuite, 9% des jeunes sont suivis depuis un à deux ans, ce qui suggère que, pour une partie d'entre eux, le service a un rôle plus pérenne dans leur parcours, en offrant un accompagnement éducatif continu.

Les jeunes en relation avec le service depuis deux à quatre ans représentent 22%, montrant que certains bénéficient d'un accompagnement à plus long terme, permettant d'envisager un suivi plus approfondi.

Enfin, 26% des jeunes sont suivis depuis plus de quatre ans, ce qui reflète la fidélisation du service auprès de certains jeunes nécessitant un accompagnement sur une période plus longue.

Ces chiffres montrent une diversité dans la durée des relations, soulignant l'importance de la flexibilité du service pour répondre aux besoins variés des jeunes, qu'ils nécessitent un suivi éducatif court ou plus long.



La situation des jeunes accompagnés en 2024 par le service de prévention spécialisée de Goussainville montre des résultats significatifs sur leur parcours scolaire et professionnel.

Une majorité de 56% des jeunes est scolarisé ou étudiant sans problématique scolaire, ce qui suggère que beaucoup d'entre eux bénéficient d'un parcours éducatif stable, ce qui est un point positif.

Ce chiffre de 56% des jeunes scolarisés ou étudiants sans difficultés scolaires peut sembler rassurant à première vue, mais il mérite une analyse plus approfondie. Il est important de se demander ce que l'on entend précisément par "sans difficultés scolaires". Ce terme peut englober une grande variété de situations et ne pas indiquer nécessairement que ces jeunes rencontrent une réelle réussite ou épanouissement dans leur parcours scolaire. En effet, certains jeunes peuvent être en classe sans rencontrer de difficultés apparentes, mais cela ne signifie pas qu'ils ne sont pas en difficulté sur le plan émotionnel, social ou de la motivation. D'autres peuvent passer inaperçus, n'ayant pas de "problèmes visibles", mais étant néanmoins confrontés à des difficultés internes (manque de confiance en soi, difficultés d'organisation, problèmes familiaux non exprimés, etc.). Le fait que ces jeunes ne soient pas identifiés comme ayant des difficultés scolaires ne signifie pas qu'ils ne nécessitent pas de soutien ou d'interventions éducatives.

13% des jeunes sont scolarisés ou étudiants avec des problématiques scolaires, indiquant un besoin d'accompagnement ciblé pour ces jeunes, afin de les soutenir dans leurs difficultés et prévenir les risques de décrochage scolaire.

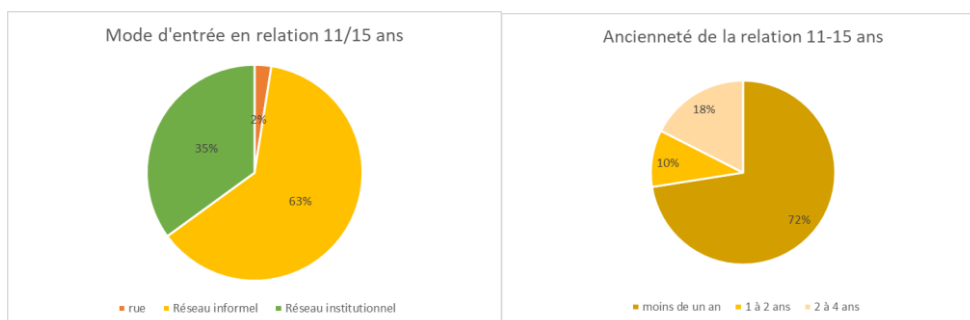
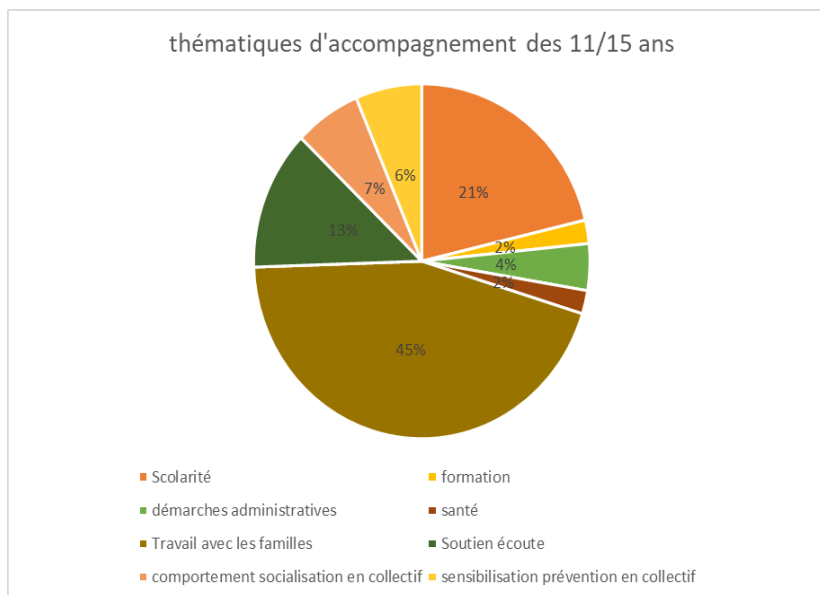
En revanche, seulement 1% des jeunes sont déscolarisés.

En ce qui concerne leur insertion professionnelle, 10% des jeunes sont en emploi et 1% en formation, des données relativement faibles qui peuvent indiquer un manque d'opportunités ou de soutien pour leur insertion sur le marché du travail. Ces chiffres confirment également que les éducateurs du service sont amenés à travailler plus spécifiquement avec un public scolarisé ou un public encore éloigné de l'insertion.

De plus, 19% des jeunes sont en recherche d'emploi, de formation ou d'orientation, ce qui souligne un besoin important d'accompagnement pour leur permettre de trouver une voie professionnelle.

## IV L'accompagnement et les actions auprès des jeunes âgés de 11 à 15 ans :

### 4.1 Les thématiques d'accompagnement auprès des 11/15 ans



Les 11/15 ans représentent plus de 44% des jeunes accompagnés. Les plus jeunes sont très demandeurs auprès de l'équipe éducative de soutien scolaire, de présence et d'échanges. Régulièrement, certains d'entre eux viennent avec un copain qui ne connaît pas le service.

Nous observons que plus de 63% d'entre eux s'adressent à l'équipe par le réseau informel, ce qui confirme que nous sommes identifiés par ces jeunes adolescents comme lieu ressource et d'accueil inconditionnel et sans inscription.

La majorité des jeunes de 11 à 15 ans accompagnés par notre service de prévention spécialisée ont une relation relativement récente avec notre structure. En effet, 72% des jeunes bénéficient d'un accompagnement de moins d'un an.

En revanche, 10% des jeunes sont accompagnés depuis 1 à 2 ans, ce qui témoigne de la continuité de l'intervention auprès de ces jeunes, et 18% bénéficient d'un suivi de 2 à 4 ans, montrant que certains adolescents restent engagés sur le long terme dans nos actions de prévention. Une stratégie d'approche spécifique a été initiée depuis quelques années afin de repérer les difficultés des plus jeunes.

Nous avons également établi un partenariat avec les collèges de la commune, en particulier pour des interventions sur le thème des écrans, en collaboration avec la compagnie de théâtre Parallèle Théâtre.

Par ailleurs, l'équipe éducative assure des temps de présence réguliers au sein des collèges, ce qui permet de créer une continuité dans notre accompagnement de cette tranche d'âge. Cette démarche nous offre l'opportunité de nous faire connaître des collégiens et de présenter nos missions de manière directe.

Les actions éducatives collectives sont particulièrement dédiées aux des 11/15 ans. Elles nous permettent de tisser des liens de confiance avec certains jeunes qui peuvent par la suite évoquer des situations familiales complexes, des violences au collège, une démotivation scolaire... Une écoute, un soutien et un travail avec le jeune et sa famille peuvent alors être mis en place.

Pour cette tranche d'âge, les questions liées à la scolarité sont des axes réguliers du travail mené par l'équipe éducative.

#### **4.2 L'évolution des situations des 11/15 ans.**

Les jeunes de 11 à 15 ans vivent une période charnière entre l'enfance et l'adolescence, marquée par de profonds changements physiques, émotionnels et sociaux. Afin d'établir un contact efficace et de leur fournir un accompagnement adapté, il est essentiel de prendre en compte les spécificités de cette tranche d'âge, en ajustant nos méthodes d'intervention à leur niveau d'autonomie et à leurs comportements.

À cet âge, les jeunes sont en quête de nouvelles expériences, de valeurs qui diffèrent de celles inculquées par leur famille, et sont particulièrement influencés par les choix valorisés par leurs pairs, les médias et la société dans son ensemble.

Cette période de transition rend souvent les entretiens individuels avec des éducateurs difficiles pour certains, qui peuvent se sentir mal à l'aise à l'idée de s'exprimer face à un adulte, surtout si la relation est peu établie. Pour surmonter ces obstacles, nous privilégions des actions collectives, qui favorisent des liens plus informels et permettent d'instaurer une relation éducative de confiance. Ces moments partagés sont également propices à l'apprentissage des règles de vie en collectivité, tout en responsabilisant les jeunes. La mixité de genre est également primordiale pour l'équipe éducative dans la constitution des groupes des jeunes impliqués.

Cette année, l'équipe a organisé des ateliers au sein du local, des sorties éducatives et un séjour.

Ces actions nous permettent également de proposer des accompagnements individuels fondés sur nos observations, car les demandes des jeunes de 11 à 15 ans sont souvent moins explicites que celles des plus âgés. Nous nourrissons cependant plusieurs préoccupations concernant ce jeune public adolescent :

- Un niveau scolaire faible, qui peut compromettre leur réussite future ;
- Une banalisation de la violence ordinaire dans leur quotidien ;
- Une rupture constatée entre certaines familles et les institutions, créant un fossé dans les relations ;
- L'impact négatif des réseaux sociaux, qui accentuent parfois des comportements de rejet ou d'isolement.

Ces problématiques soulignent la nécessité d'un suivi attentif et d'une approche éducative continue pour soutenir ces jeunes dans cette période charnière de leur développement.

### **Zoom sur la situation de Camélia, une jeune fille de 14 ans.**

La première rencontre avec Camélia a eu lieu dans le cadre de sa commission éducative au collège, en mars 2023, en raison de ses absences et de ses comportements insolents envers les enseignants. Au sein de notre association, Camélia bénéficie d'un soutien éducatif axé sur sa participation scolaire et son assiduité.

En avril 2024, la Coordonnatrice Pédagogique de l'établissement scolaire, avec laquelle nous collaborons, nous a demandé de mettre en place un accompagnement individualisé pour Camélia, qui avait été absente du collège pendant trois mois consécutifs. Pendant cette période, le contact avec sa famille ainsi qu'avec elle-même a été rompu. Nous avons donc organisé un atelier pour mieux connaître Camélia, passer un moment agréable ensemble et établir une relation de confiance lui permettant d'échanger autour de ses difficultés.

Bien qu'elle ait été initialement timide, Camélia s'est progressivement révélée lors des entretiens individuels, tant au local que lors de moments plus informels. Ce lien a facilité la transmission d'informations au collège et aux services sociaux, leur permettant ainsi d'offrir un soutien plus adapté à Camélia, qui semblait de plus en plus isolée. Malgré ses nombreux déplacements chez sa famille paternelle, située dans un autre département, et les tensions relationnelles avec sa mère qui rendent son intégration au collège difficile, elle est actuellement en classe de 3ème et reste en contact avec notre association de prévention spécialisée.

### **4.3 Les projets menés et partenariats :**

L'accompagnement des jeunes de 11 à 15 ans nécessite une approche spécifique et des liens partenariaux de confiance. Les échanges réguliers et notre participation à certaines actions mises en place par le « service municipal jeunesse » de Goussainville ainsi que notre participation à l'EPS (Équipe pluridisciplinaire de soutien) du Programme de Réussite Éducative, permettent de faciliter les éventuelles orientations des jeunes en difficulté. La présence sociale des éducateurs au sein de ces mêmes structures – par des passages fréquents lors du travail de rue – facilite également l'identification et la rencontre de jeunes qui pourraient tirer profit d'un accompagnement éducatif.

[Zoom sur un projet : Les olympiades de la prev'.](#)



En 2023 et 2024, nous avons organisé plusieurs tournois de foot five en rassemblant des jeunes collégiens issus de nos territoires d'intervention. Ces actions ont favorisé la connaissance mutuelle entre jeunes issus de

territoires différents. Nous avons souhaité approfondir cette expérience en proposant des activités sportives plus inclusives. Les Jeux olympiques nous ont semblé une belle opportunité d'initier les jeunes aux bienfaits du sport en mettant l'accent sur la diversité des sports, et leur inclusivité. Nos six services de prévention spécialisée se sont ainsi mobilisés pour proposer une expérience enrichissante de découverte des Jeux Olympiques et du sport, déclinée par différentes actions de juin à novembre 2024, et mettant l'accent sur la rencontre de jeunes issus de différents territoires dans une perspective de prévention des rivalités inter-quartiers et inter-villes. Le financement obtenu grâce à l'appel à projets « Tous aux Jeux » nous a permis d'intégrer des épreuves olympiques et paralympiques. Cette action a concerné 50 jeunes (26 filles, 24 garçons) âgés de 11 à 15 ans.



#### **Nos objectifs à travers ce projet :**

- Promouvoir l'activité sportive et faire découvrir une diversité de sports, notamment des disciplines olympiques et paralympiques méconnues.
- Encourager l'inclusivité en valorisant la diversité et l'accessibilité dans le sport.
- Renforcer la coopération en créant des équipes mixtes, dépassant les clivages territoriaux.

Développer les compétences psychosociales telles que l'estime de soi, la cohésion d'équipe et le fair-play.



#### **Actions menées :**

##### **« Les olympiades de la Prev » : le mercredi 03 juillet 2024**

Cette journée a rassemblé 34 jeunes âgés de 11 à 13 ans (20 filles, 14 garçons), résidant sur les villes de Garges, Villiers le Bel, Goussainville, Persan, Beaumont-sur-Oise et Fosses. Les équipes ont été constituées en mélangeant les groupes de jeunes issus de villes différentes, favorisant ainsi la découverte de l'autre et l'ouverture.

La matinée a été consacrée à la réalisation des blasons des équipes pour fédérer le groupe. Cela a été une occasion d'exprimer leur créativité et de travailler sur les valeurs de l'olympisme.

Au cours de la journée, sur la base de Loisirs de Cergy, les jeunes ont pu entrer en compétition et découvrir différents sports : Boxe, rafting, Rugby, VTT et biathlon. Les éducateurs encadrant les activités ont pu promouvoir le fair-play, le respect des différents participants, dans une ambiance bienveillante. La journée s'est terminée par une remise de médailles et un goûter convivial. Deux jeunes adultes, accompagnés par le service de Villiers-le-Bel, ont contribué à l'élaboration et l'organisation du pique-nique, dans le cadre d'un chantier éducatif.



### Participation à une épreuve paralympique : Basket fauteuil le 29 aout 2024

Sept jeunes (Garges, Beaumont-sur-Oise, Goussainville) ont découvert le basket fauteuil, une discipline valorisant les capacités des athlètes en situation de handicap, renforçant leur regard sur l'inclusion.





L'immersion dans une diversité de sports a stimulé la curiosité des jeunes et leur motivation à découvrir de nouvelles disciplines, souvent éloignées de leur pratique habituelle.

Sur le plan collectif, le projet a permis de renforcer la cohésion sociale entre jeunes issus de différents territoires. Grâce à la constitution d'équipes mixtes et aux échanges lors des activités, les participants ont pu dépasser les stéréotypes et nouer des liens sincères.



Plusieurs jeunes ont exprimé leur désir de se revoir et de participer à d'autres actions communes, témoignant de l'impact positif de ces rencontres. Ces interactions ont contribué, pour ces jeunes, à atténuer les tensions potentielles entre territoires, en posant les bases d'un dialogue respectueux et constructif.

Enfin, la mise en lumière des valeurs d'inclusion et de diversité, à travers des expériences comme la découverte du basket fauteuil ou les débats sur l'égalité femmes-hommes, a permis d'élargir leurs horizons. Une dimension marquante du

projet a été l'occasion unique de participer à un événement mondial.

Assister à des épreuves comme la finale de rugby à 7 ou le basket fauteuil a inspiré et émerveillé les jeunes. Ils ont pu ressentir l'énergie unique des Jeux, admirer les performances des athlètes, et vivre les valeurs d'inclusion, de persévérance et d'excellence véhiculées par cet événement. «J'ai vécu ma meilleure vie !».

#### 4.4 Le partenariat avec les établissements scolaires :

L'équipe éducative est mobilisée afin d'entretenir avec les différents collèges, implantés sur le territoire, des liens réguliers et respectueux des missions et obligations de chacun.

En fonction des besoins identifiés par l'équipe et par les partenaires de ces établissements scolaires, des actions communes peuvent être envisagées et mises en œuvre. Ces actions favorisent l'entrée en contact avec les collégiens dont les difficultés ont préalablement ou non été identifiées.

Les difficultés repérées liées à la scolarité sont nombreuses : absentéisme, retard scolaire, déscolarisation, décrochage scolaire, violence, exclusion temporaire ou définitive, réorientation, problèmes de comportement, incivilités...La scolarité reste donc un axe de travail essentiel pour notre équipe, et notre mission se concrétise principalement par nos actions au sein et aux alentours des collèges et du lycée de la ville.

En 2024, nous avons continué les démarches de partenariat avec les quatre collèges de Goussainville (Charpak, Pierre Curie, Montaigne et Robespierre).

Dans le cadre de ce partenariat, nous avons participé aux Groupes de Parcours de Disciplines Sociales (GPDS), aux Commissions d'Éducation Scolaire et de Citoyenneté Éducative (CESCE), ainsi qu'aux commissions éducatives des collèges Charpak, Pierre Curie et Robespierre.

Concernant les collèges Montaigne, Pierre Curie et Charpak, l'équipe éducative effectue une intervention hebdomadaire sous forme de travail de rue. Toutefois, il reste des axes à améliorer pour renforcer notre collaboration et envisager une participation plus active dans la vie de l'établissement.

Au collège Robespierre, nous avons mené des interventions en partenariat avec la compagnie Parallèle Théâtre, auprès de 90 élèves, sur les thèmes de l'addiction aux jeux vidéo et des réseaux sociaux. Ces interventions ont débuté par une présentation de nos missions, suivie de débats animés avec les élèves.

### Le projet de prévention « Écrans »

Mené en partenariat avec la troupe « Parallèle Théâtre » et les collèges du territoire, il consiste en un spectacle-débats interactif. L'objectif est de sensibiliser les jeunes aux dangers liés à l'utilisation des écrans et aux comportements numériques à risque.



En 2024, l'équipe éducative de Goussainville est intervenue dans les collèges Robespierre, Montaigne, Charpak et Pierre Curie sur six matinées, les mercredis matin, afin de sensibiliser une grande partie des élèves de 5ème. Au total, environ 350 élèves ont pu bénéficier de ces interventions au cours de l'année.

À travers quatre scènes interconnectées et des intermèdes sans paroles, le spectacle aborde des thématiques cruciales telles que l'addiction aux jeux vidéo, le cyberharcèlement, le droit à l'image, et la confidentialité sur les réseaux sociaux.

Le spectacle, interprété par un comédien et une comédienne qui jouent tous les personnages, utilise des éléments de mise en scène minimalistes pour mettre en lumière la réalité des jeunes face aux technologies numériques. Les coulisses sont exposées, permettant au public de voir la fabrication du spectacle en temps réel. Un écran projette des scènes filmées, renforçant la présence virtuelle des comédiens.

Dans un second temps, notre service de prévention spécialisée intervient en animant un débat avec les élèves. Cette phase permet de prolonger la réflexion lancée par le spectacle en offrant un espace d'échange et de discussion sur les thèmes abordés, comme les risques liés à l'usage des écrans, les comportements responsables en ligne et la gestion des conflits numériques. L'équipe éducative apporte, des éléments d'accompagnement, des conseils pratiques, et encourage les jeunes à partager leurs expériences et à poser des questions. Cette intervention vise à renforcer la compréhension des enjeux numériques et à aider les adolescents à développer des comportements plus responsables et réfléchis dans leur utilisation des technologies.

À travers ce format, le projet devient un outil de prévention active en sensibilisant les jeunes aux enjeux de la vie numérique et en favorisant un débat constructif sur des sujets souvent peu abordés dans le cadre scolaire traditionnel.

Nous avons également établi des liens étroits avec les principaux des collèges, les Conseillers Principaux d'Éducation (CPE) et les assistantes sociales de ces établissements, afin de traiter les situations complexes et d'assurer un suivi des jeunes en difficulté. Le projet de séjour de remobilisation scolaire au Futuroscope a permis à un groupe de 6 collégiens, orientés par le collège Charpak et confrontés à des difficultés scolaires ou à un risque de décrochage, une expérience enrichissante. Ce projet a été co-construit avec le collège Charpak, en adoptant une démarche participative qui a permis d'impliquer les jeunes dans la définition des règles et des activités, renforçant ainsi leur engagement.

Pour l'année 2024, l'équipe éducative souhaite poursuivre et renforcer ses interventions dans ces établissements scolaires.

#### **4.5 Passerelle CM2**

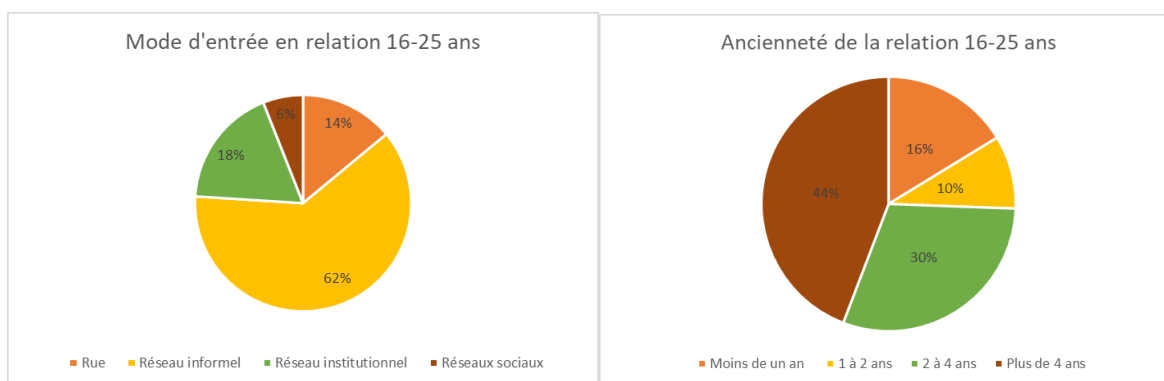
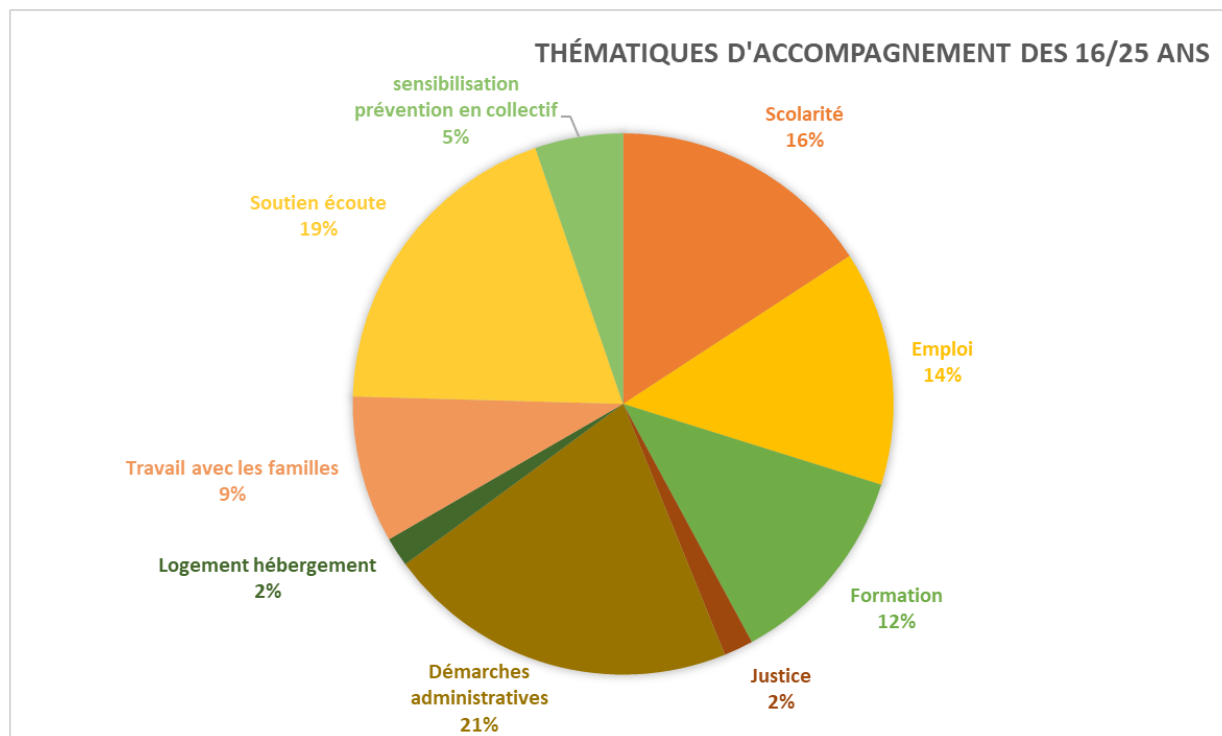
La mise en œuvre d'un programme de prévention spécialisée destinés aux élèves de CM2 est d'une importance cruciale dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier pour les jeunes déjà identifiés comme étant confrontés à des problèmes.

L'idée est d'informer les futurs élèves de collège et leurs parents de l'existence de ce service pour répondre à un éventuel besoin ultérieur. Ce travail en amont permet également d'initier un travail avec les jeunes et certaines familles, en amont du passage en sixième et de continuer un accompagnement éducatif en lien avec les collèges. Il est fréquent que ces élèves de CM2 soient les petits frères et sœurs des jeunes déjà accompagnés, et ces ateliers constituent une opportunité pour élargir l'accompagnement éducatif à toute la fratrie.

En 2024, deux ateliers ont été réalisés par l'équipe de Goussainville avec un groupe de jeunes filles. Le premier consistait en un atelier de jardinage pour revitaliser le balcon du local. Cet atelier a été réalisé avec deux jeunes filles de CM2 et de 6ème, qui ont réussi à créer une jardinière, à la décorer et à la garnir de diverses fleurs et plantes variées. Le second atelier a eu lieu à la fin du mois d'août. Les jeunes filles ont eu l'opportunité de personnaliser des sacs et troussees scolaires. Cet événement a réuni trois jeunes filles de CM2 et de 6ème, dans le but d'échanger et sensibiliser sur leur passage au collège, abordant les sujets du décrochage scolaire, du harcèlement et des grands changements qui pourraient en résulter.

## V. L'accompagnement et les actions menées auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans

### 5.1 Les thématiques d'accompagnement auprès des jeunes de 16/25 ans



Les statistiques de 2024 concernant le public des 16-25 ans dans notre service de prévention spécialisée révèlent plusieurs éléments concernant les modes d'entrée en relation, la durée de l'accompagnement et les thématiques d'accompagnement spécifiques.

Les "Démarches administratives" (21%) et le "Soutien écoute" (19%) sont les axes d'accompagnement prioritaires pour cette tranche d'âge, mettant en lumière un besoin d'aide dans la gestion de l'autonomie administrative et un soutien psychologique important pour cette tranche d'âge. Le public âgé de 16 à 25 ans sollicite l'équipe notamment pour des démarches en lien avec la scolarité (16%), l'emploi (14%) et la formation (12%). Les démarches en lien avec la "Justice" (2%) et le "Logement hébergement" (2%) sont relativement

faibles, mais correspondent à des problématiques complexes nécessitant une attention ciblée. Le travail en lien avec les familles (9%) nous indique également qu'un accompagnement familial demeure crucial à cet âge.

L'équipe éducative travaille sur deux axes avec les jeunes de cette tranche d'âge : en individuel et en collectif. Les démarches auprès des jeunes engagées par le biais de sensibilisation et prévention en collectif (5%) permettent de travailler avec les groupes sur la remise en question et la prise de conscience sur différents sujets comme les parcours scolaires, la banalisation de la violence, la consommation, la vie relationnelle affective et sexuelle, l'égalité femme-homme.

En ce qui concerne le mode d'entrée en relation, la majorité des jeunes (62%) accède au service via un "réseau informel", ce qui suggère un rôle majeur des relations sociales et des recommandations personnelles dans l'orientation vers notre structure. En parallèle, 14% des jeunes sont en contact avec le service grâce au "travail de rue", soulignant l'importance d'une présence directe et proactive sur le terrain. Le "réseau institutionnel" (18%) et les "réseaux sociaux" (6%) jouent des rôles plus modestes, mais constituent des canaux complémentaires d'entrée en relation.

Une grande majorité des jeunes (44%) ont une relation de plus de 4 ans avec notre service, ce qui reflète une fidélisation et une continuité de l'accompagnement dans le temps.

## **5.2 L'évolution des situations des jeunes de 16 à 25 ans**

En 2024, l'équipe éducative a accompagné 50 jeunes âgés de 16 à 25 ans, dont 70% de garçons. Ces jeunes bénéficient d'un accompagnement depuis plus de deux ans, ce qui témoigne de la pérennité de la relation éducative après le collège et de l'évolution de leurs besoins en fonction de leur parcours de vie. Ils rencontrent des obstacles tels que l'adaptation à une nouvelle organisation de travail, des exigences plus élevées qu'au collège, des orientations non choisies, ainsi que des résultats scolaires insuffisants. Ces facteurs peuvent entraîner un absentéisme progressif et, dans certains cas, un décrochage scolaire. Il est essentiel que l'équipe éducative puisse identifier les signes de démotivation et offrir un accompagnement qui permette à ces jeunes de retrouver confiance en eux ou de réfléchir à une orientation plus adaptée à leurs aspirations.

Les jeunes âgés de 18 à 25 ans constituent la tranche d'âge majoritaire parmi ceux suivis par l'équipe éducative, représentant 40% des jeunes accompagnés. Parmi ces jeunes, 42 % sont connus du service depuis plus de deux ans, ce qui témoigne de la stabilité de la relation éducative et de la confiance qu'ils accordent à l'équipe. Toutefois, cette longévité de l'accompagnement reflète également les difficultés persistantes qu'ils rencontrent pour s'engager durablement dans un parcours d'insertion professionnelle.

Une distinction importante peut être faite entre l'accompagnement des jeunes filles et des jeunes garçons. Les filles, généralement plus matures et préoccupées par leurs difficultés scolaires et sociales, s'engagent souvent de manière plus active dans leurs démarches d'insertion professionnelle et de recherche d'autonomie. Elles sont également plus déterminées à sortir du schéma familial, investissant davantage d'efforts pour atteindre leurs objectifs.

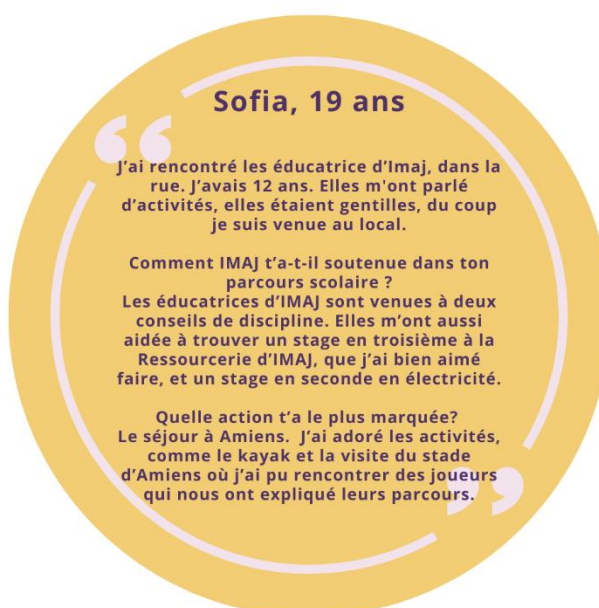
En revanche, les garçons montrent parfois plus de réticences à s'engager dans un travail régulier vers l'autonomie et l'indépendance. Certains garçons parviennent à obtenir des missions d'intérim sur des périodes courtes, qui, bien que leur offrant un revenu temporaire, ne permettent pas de construire une trajectoire d'insertion professionnelle stable et durable. Ces différences de parcours soulignent la nécessité d'adapter l'accompagnement éducatif aux besoins spécifiques de chaque jeune, en tenant compte des obstacles rencontrés et des aspirations de chacun.

### Zoom sur la situation de Bala, 23 ans :

Bala est un jeune homme âgé de 23 ans, que nous connaissons depuis 4 ans. Les éducateurs voient en lui un jeune homme courageux, qui, conscient de la nécessité de subvenir rapidement à ses besoins pour ne pas être une charge pour sa famille, a tendance à se laisser envahir par le stress, en cherchant à assurer sa réussite et sa stabilité personnelle.

En effet, Bala est élevé par ses grands-parents depuis son plus jeune âge, ses parents étant tous deux décédés lorsqu'il était bébé. Il se dit alors qu'il doit trouver rapidement un travail afin de pouvoir s'assumer financièrement, et ne poursuit pas ses études. Il enchaîne différents petits boulots mais rien ne l'intéresse réellement. Il décide donc de se former aux métiers de l'aéroportuaire car c'est potentiellement ce qui l'intéresse le plus : il veut un métier dans lequel il y a du mouvement ainsi que des échanges sociaux. Enfin, après plusieurs essais de métiers et de formation, il abandonne ce projet qui finalement ne lui correspond pas tout à fait : « il me manque quelque chose ».

Après divers rendez-vous avec l'équipe éducative, des temps d'échange et de prises d'informations, nous avons sollicité des partenaires (médiateurs de la ville), qui avaient connaissance d'un poste d'accompagnant auprès des personnes âgées par le biais de la mairie. Bala a tout de suite été enthousiasmé par l'idée, et a passé l'entretien avec succès. Il s'épanouit dans ce travail qu'il effectue maintenant depuis quelques mois. Nous le voyons plus détendu, soulagé d'avoir un CDI, et content d'aller au travail. Quelques démarches liées à une recherche de logement seront à prévoir, avant de guider petit à petit Bala vers la fin de notre suivi éducatif.



### 5.3 Un projet mené et partenariats :

Séjour de remobilisation au Sénégal du 13 au 27 Mai :

Un chantier solidaire et une transformation personnelle !



Du 13 au 27 mai 2024, un séjour de remobilisation a été organisé par les services de prévention spécialisée de Fosses et de Goussainville, en partenariat avec le service jeunesse de Goussainville.

Quatorze jeunes ont eu l'opportunité de participer à une aventure de solidarité internationale, en réalisant un chantier éducatif au Sénégal, dans le village de Djilakh, situé dans la région de Thiès. Le projet avait pour double objectif de mener une action solidaire tout en favorisant la remobilisation des jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Un groupe, composé de six jeunes de Goussainville et de huit jeunes suivis par les services de prévention spécialisée de Fosses et Goussainville, a participé à l'aménagement d'une école du village en construisant un mur d'enceinte et en rénovant des salles de classe, tout en contribuant à des projets d'agriculture durable et de construction de puits.

En amont, un travail préparatoire de plus d'un an a permis aux jeunes de s'impliquer dans des actions collectives telles que des chantiers éducatifs et des initiatives de financement, générant 3 230 € pour le projet. Une formation interculturelle a également été dispensée, sensibilisant les jeunes aux enjeux interculturels et préparant leurs interactions avec les habitants du Sénégal.

Ce séjour a été l'occasion pour eux de développer des compétences en gestion de projet, travail d'équipe et endurance physique, tout en découvrant la culture sénégalaise à travers des visites éducatives, telles que celle de l'île de Gorée et du Monument de la Renaissance africaine.

Les impacts sur les jeunes ont été nombreux : amélioration de leur estime de soi, développement de compétences transférables dans leur parcours d'insertion, et pour certains, une réorganisation de leur vie personnelle et professionnelle à leur retour. Plusieurs jeunes ont retrouvé un rythme structuré, avec des projets d'insertion plus clairs, notamment la reprise d'études ou l'intégration dans un emploi stable.

Ce séjour témoigne de la réussite de l'action de remobilisation, en renforçant les liens entre les jeunes, tout en ayant un impact durable sur leur réengagement dans des démarches de changement et de transformation personnelle.

### **LE PRIJ**

De 2019 à 2024, l'association IMAJ s'est impliquée, dans le cadre d'un consortium, dans le PRIJ (Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse). Ce dispositif visait l'insertion des jeunes de 16 à 25 ans des QPV et éloignés des dispositifs/institutions. L'objectif du PRIJ est de mettre en place un accompagnement rapproché du jeune et de l'inscrire au sein du réseau local d'acteurs de l'insertion. Le PRIJ a pris fin au 31/12/2024 sur le territoire Val-d'Oise-Est.

### **L'O2R**

Notre association est lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la DRIETS "offre de repérage et de remobilisation" (O2R) pour le repérage, la remobilisation et l'accompagnement socio-professionnel des jeunes les plus éloignées de l'emploi. Ainsi, nous avons obtenu un financement pour la période du 1er novembre 2024 au 30 octobre 2027, pour la mise en œuvre d'un dispositif dédié « Adelante ». Ce dispositif s'appuiera sur les services de prévention spécialisée d'IMAJ pour identifier les jeunes les plus éloignés de l'emploi ou des dispositifs d'insertion. Les jeunes accéderont à un programme de remobilisation dynamique et intensif, à un accompagnement individualisé et à une immersion progressive dans le monde professionnel, adaptée au rythme des jeunes. Ce nouveau service, lancé en fin d'année, vient renforcer le travail de terrain aux côtés des équipes de prévention spécialisée.

## VI. Actions en faveur de l'égalité femme-homme

Depuis 2021, l'association s'est engagée dans un projet durable de promotion de l'égalité femme-homme, permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité de genre et d'acquérir l'expertise nécessaire à la mise en œuvre d'actions éducatives favorisant l'égalité en direction du public.

L'objectif est de mieux outiller les professionnels sur ces questions en procédant par étape :

- Permettre aux professionnels d'interroger leurs propres représentations en lien avec les pratiques professionnelles et les mettre au travail.
- Acquérir une expertise suffisante pour intervenir en faveur de l'égalité en évitant des erreurs qui peuvent parfois être contreproductives.
- Travailler transversalement à la recherche et la construction d'outils pédagogiques que nous pourrions utiliser auprès des jeunes sur ces questions.
- Développer une culture de l'égalité et penser cette question de façon transversale et quotidienne.

Ce programme de formation a été soutenu par le CDVO et a fait l'objet d'un financement spécifique.

En 2024, l'ensemble des professionnels de la prévention spécialisée IMAJ a pu bénéficier d'un atelier, animé par une formatrice extérieure, afin d'approfondir les stratégies et actions à mettre en œuvre pour agir en faveur de l'égalité femme/homme.

Dans le cadre de notre engagement pour la promotion de l'égalité, nous avons constitué un groupe de travail régulier spécifiquement dédié à la création d'outils de sensibilisation, notamment à travers l'utilisation d'un jeu pédagogique. Ce travail a abouti à la création d'un jeu de cartes développé par plusieurs éducateurs et éducatrices de l'association. Ce jeu, composé d'une soixantaine de cartes, a pour objectif de sensibiliser les participants au rôle crucial des femmes tout au long de l'histoire et dans divers domaines. L'idée est de mettre en lumière des femmes importantes, souvent oubliées ou sous-représentées, afin de favoriser une réflexion sur l'égalité des genres et d'encourager une plus grande reconnaissance de leurs contributions.

Les équipes ont suivi une formation de trois jours, intitulée « Animer une intervention sur la vie relationnelle, affective et sexuelle auprès des adolescents ». Le coût de cette formation a été pris en charge par le Conseil départemental du Val-d'Oise et la Cité éducative de Villiers-le-Bel.

La proportion de filles accueillies par notre service est de 37%.

Pour favoriser l'égalité et rendre le service plus attractif pour les jeunes filles, l'équipe a mis en place des actions spécifiques adaptées à leurs besoins et à leurs intérêts. Conscients que les jeunes filles sont souvent moins présentes dans les espaces publics, l'équipe a développé des ateliers créatifs et des activités collectives au sein du local. Ces initiatives visent à offrir un environnement sûr et stimulant, où elles peuvent s'exprimer et créer du lien avec d'autres jeunes. Une communication ciblée et un affichage ont également été déployés au local, servant d'invitation à aborder les sujets liés à l'égalité. Ces efforts permettent de faire du service un lieu inclusif et accueillant, propice à l'épanouissement des jeunes filles tout en promouvant l'égalité.

## VII. Utilisation des réseaux sociaux

L'association IMAJ a intégré depuis plusieurs années l'utilisation des réseaux sociaux dans ses pratiques éducatives en établissant des règles éthiques et déontologiques pour leur utilisation par les professionnels.

L'utilisation des réseaux est aujourd'hui un outil supplémentaire pleinement investi par les équipes pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

## 7.1 Utilisation éducative des réseaux sociaux

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux sociaux comme un outil supplémentaire pour s'informer et maintenir le lien dans le cadre de la veille sociale, sans objectif de contrôle ou de surveillance des jeunes. L'accompagnement virtuel complète l'accompagnement physique et est encadré en durée et supervisé par le chef de service éducatif.

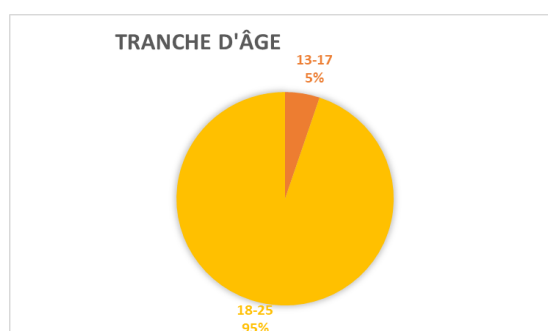
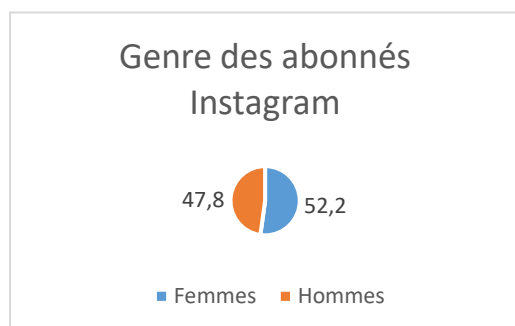
Les éducateurs s'engagent à une vigilance sur le langage et la posture professionnelle sur les réseaux sociaux, en cohérence avec leurs autres missions. Les contenus inappropriés sont discutés avec les jeunes auteurs.

Il s'agit aussi de mettre en œuvre un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, de la ville, et des jeunes qui y habitent.

### Instagram :

Le nombre d'abonnés de notre page Instagram a augmenté de 81 personnes en 2024, atteignant 285 abonnés début janvier 2025.

En concertation avec le chef de service, l'équipe éducative veille à alimenter ses réseaux sociaux de manière adaptée. Le compte Instagram est utilisé aussi bien pour les partenaires que pour les jeunes, en proposant un contenu « Instagramable » : court, dynamique et informatif. Les formats choisis sont appréciés par les jeunes et les partenaires. Ils permettent d'informer et de sensibiliser les jeunes qui nous suivent ainsi que les familles etnos partenaires, sur nos différentes missions et actions mises en place dans notre service de prévention spécialisée.



### Snapchat :

Le nombre d'abonnés sur notre compte Snapchat a augmenté durant l'année 2024, passant de 369 abonnés en décembre 2023 à 406 en 2024, soit 27 personnes de plus que l'année précédente. Nous publions régulièrement des stories sur nos différentes actions. Nous utilisons surtout cette application pour communiquer avec les jeunes qui n'ont pas forcément accès à un forfait téléphonique, mais qui peuvent plus facilement se connecter à la Wi-Fi.

Nous y présentons nos actions et faisons appel aux jeunes pour des sorties ou des chantiers éducatifs. Nous constatons un aspect positif de l'utilisation des réseaux sociaux, car ils nous aident à entrer en contact avec des jeunes qui sont parfois difficiles à joindre autrement. Ils sont souvent plus réactifs et actifs sur les réseaux. Grâce à ces outils, nous avons une meilleure visibilité et pouvons ainsi toucher les personnes concernées.

### **Rubrique « Tu sais quoi ? » :**

En 2024, l'équipe éducative a continué à entretenir la rubrique « Tu sais quoi ? » sur nos réseaux sociaux, très appréciée des jeunes. Ce sont des informations courtes et attractives permettant à notre public de comprendre et accomplir certaines démarches. Face aux informations souvent complexes ou mal présentées, cette rubrique propose un format court et visuel adapté aux usages des réseaux sociaux. Nous abordons divers sujets comme les démarches administratives, la prévention ou la scolarité, en les rendant accessibles et attrayants. Cette rubrique permet aussi de leur montrer qu'un accompagnement est possible pour les aider dans ces démarches.

69% des jeunes accompagnés sont en lien avec l'équipe éducative sur les réseaux sociaux, et trois jeunes sont entrés pour la première fois en relation avec notre service par le biais des réseaux sociaux.

### **7.2 Prévenir les prises de risques sur les réseaux sociaux**

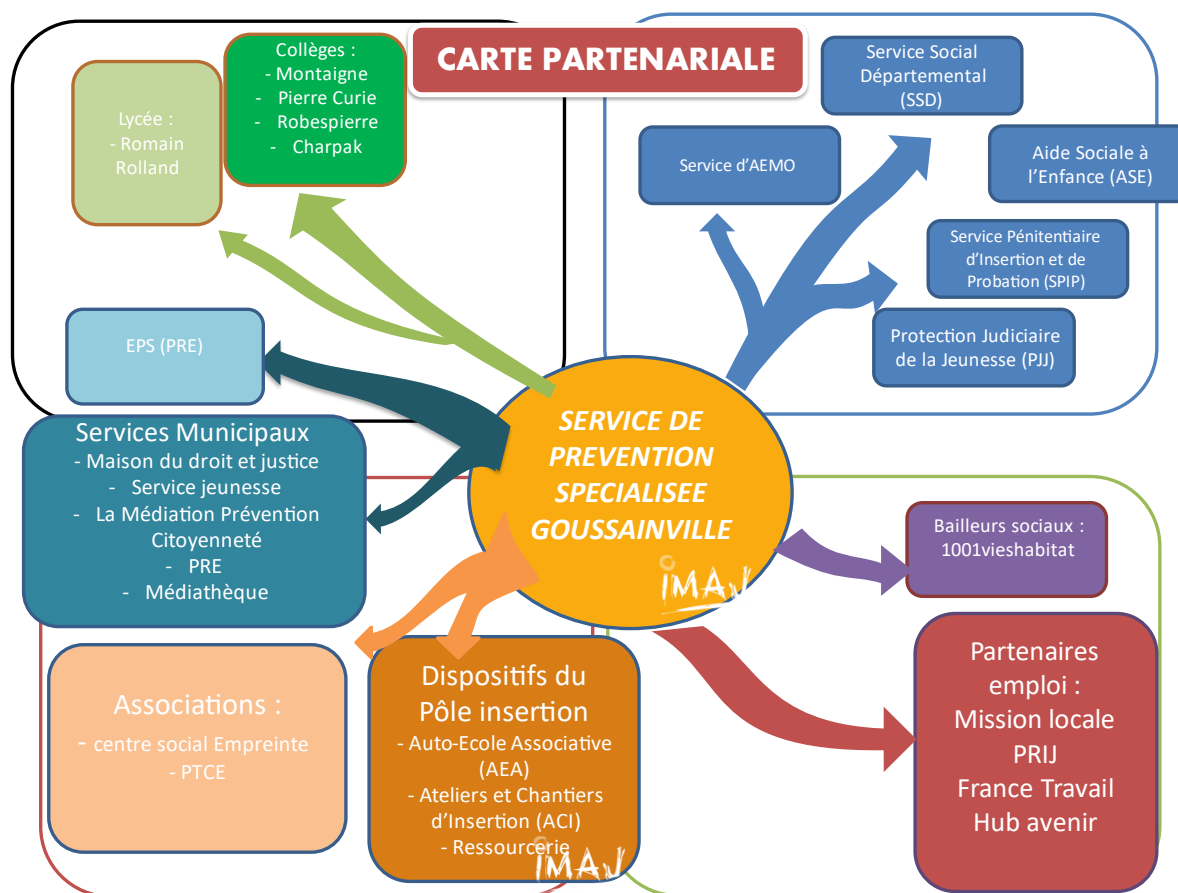
La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques.

Ce recueil d'information vise aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire. Le constat partagé de fréquentes prises de risques des jeunes sur les réseaux sociaux et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous amène à envisager des actions de sensibilisation sur ce thème.

Voilà pourquoi depuis plusieurs années, l'équipe de prévention du territoire de Goussainville propose des interventions sur cette thématique. L'équipe éducative intervient au sein des établissements scolaires (projet en partenariat avec la troupe parallèle théâtre, cité ci-dessus).

## VIII PARTENARIATS ET PARTICIPATION AU DEVELOPPEMENT SOCIAL LOCAL

### 8.1 Carte partenariale



### 8.2 Articulation avec les dispositifs IMAJ (AEA / ACI)

- **Avec l'Auto-École Associative (AEA)**

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale : il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Un jeune accompagné par le service a pu être orienté vers l'AEA en 2023. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif (auprès de l'AEA ou de l'auto-école de leur choix).

- **Avec les Ateliers et Chantiers d'Insertion (ACI)**

L'ACI permet à des jeunes, la plupart du temps sortis précocement du système scolaire, de découvrir le monde du travail. L'ACI est à la fois un chantier de production et représente, pour certains, la possibilité de bénéficier d'une formation qualifiante. Ce dispositif vise :

- La remobilisation sur le plan social et professionnel ;

- L'acquisition de savoir-être et de savoir-faire mobilisables en milieu professionnel ;
- L'acquisition des compétences de base nécessaires à l'entrée en formation, en emploi en structure d'insertion (ETTI notamment), en contrat d'apprentissage ou en emploi classique.

- **Avec la Ressourcerie**

En septembre 2016, IMAJ a donné naissance à un dispositif d'action solidaire et de sensibilisation à l'environnement : la Ressourcerie.

L'ACI Ressourcerie est conventionné pour 27 postes de salariés en parcours IAE. Les salariés réalisent des missions diverses et variées (collecte, tri, valorisation, réparation, merchandising, vente, collecte, orientation des matériaux non-réemployables, mise en rayon, information des clients et encaissement). Les salariés en CDDI formés s'orientent ensuite vers les métiers d'agent de tri, d'agent de collecte, de magasinier/logisticien ou de vendeur/caissier.

Cette année, un chantier éducatif a été organisé à la ressource pour permettre à six jeunes, dont les familles rencontrent des difficultés financières, de compenser leur participation au séjour de remobilisation scolaire au Futuroscope par leur implication sur ce chantier.

### 8.3 Partenariats actifs en 2024

La transversalité de nos actions et de notre expertise de terrain (connaissance des publics, évolution des quartiers et de leurs problématiques) encourage certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Notre participation nous permet de consolider notre travail de partenariat avec l'ensemble des acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

En effet, nos connaissances, constats et interrogations concernant les besoins propres à notre territoire d'intervention nous semblent devoir être partagés avec l'ensemble de nos partenaires œuvrant eux aussi pour le développement social local. Les échanges émergeant de ces rencontres nous ont ainsi permis de mutualiser nos compétences respectives afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux. Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé en 2024 :

- Équipe pluridisciplinaire de soutien du Programme de Réussite Éducative (PRE) : son objectif est d'établir des diagnostics de situation, de définir les parcours individuels et les suivis des enfants/adolescents ;
- Groupes de travail opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse : Ces cellules de travail réunissent un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle qui peuvent constituer des ressources pour des jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. Ces rencontres mensuelles sont pilotées par les coordonnateurs du PRIJ de la Mission Locale et permettent aux participants de présenter de nouvelles situations et de coordonner l'action en direction du public.
- Commission d'aide aux projets jeunes et différentes manifestations du service jeunesse ;
- Des points réguliers avec les équipes pédagogiques des collèges ;
- Des rencontres régulières avec les médiateurs ;
- Des rencontres avec le centre social Empreinte ;
- Participation au CLSPD

- Actions avec le PTCE

Nous estimons qu'il est primordial de participer à des manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. En effet, pour être au plus près des riverains et de leurs besoins, nous nous devons d'être présents à différents moments constitutifs de la vie sociale de ces derniers. Ces manifestations sont autant d'occasions (conviviales) de partager des expériences collectives enrichissantes et positives. Ainsi, en 2024, nous avons participé aux évènements suivants :

- Soirée de la cité éducative ;
- La journée internationale des droits des femmes ;
- La fête de la ville ;
- La fête du vieux pays ;
- Le forum des associations ;
- Soirée Halloween vieux Pays ;
- Disco soupe ;

Notre engagement dans divers dispositifs locaux de concertation et notre participation aux manifestations communales démontrent notre volonté de renforcer le partenariat avec les acteurs locaux et d'améliorer nos modes d'intervention.

*Goussainville, le 31 mars 2025*

*Document rédigé par Bérenger Joubert, chef de service éducatif*

*Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.*

# ANNEXES

**Tableau 1 : Répartition des types d'activité de l'équipe éducative sur la semaine**

Comment se répartie le temps de travail des équipes en fonction de ces différents types d'activité?

|                                                                                                                           |             |           |           |           |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------|-----------|
| <b>Travail de rue/ Présence sociale</b>                                                                                   | <b>23%</b>  |           |           |           |
| <b>Actions collectives/séjour/ sorties/ chantiers</b>                                                                     | <b>17%</b>  |           |           |           |
| <b>Accompagnements individuels</b>                                                                                        | <b>26%</b>  |           |           |           |
| <b>Temps de réunions internes et partenariales</b>                                                                        | <b>19%</b>  |           |           |           |
| <b>Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilLes d'heure, fiches projet...)</b> | <b>15%</b>  |           |           |           |
| <b>Total</b>                                                                                                              | <b>100%</b> | <b>0%</b> | <b>0%</b> | <b>0%</b> |

**Tableau 2 : Actions éducatives collectives**

| Nom                              | Type d'action collective*    | Thématique*                                   | Date de l'action | Durée de l'action<br>En 1/2 journées | Durée du chantier préalable<br>En 1/2 journées | Garçons | Filles | Jeunes en accompt éducatif | Jeunes en accroche | - 11 | 11 13 | 14 15 | 16 17 | 18 25 | +25 | Durée globale du projet<br>En mois |
|----------------------------------|------------------------------|-----------------------------------------------|------------------|--------------------------------------|------------------------------------------------|---------|--------|----------------------------|--------------------|------|-------|-------|-------|-------|-----|------------------------------------|
| FOOT Inter imaj                  | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 14 févr. 2024    | 1                                    | 0                                              | 5       | 0      | 5                          | 0                  | 0    | 0     | 5     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Atelier parcoursup               | Atelier ou sortie ponctuelle | Orientation Scolarité                         | 15 févr. 2024    | 4                                    | 0                                              | 0       | 4      | 4                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 4     | 0   |                                    |
| Sortie Bowling laser filles      | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 20 févr. 2024    | 1                                    | 0                                              | 0       | 6      | 6                          | 0                  | 0    | 0     | 6     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Sortie EVA                       | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 1 mars 2024      | 1                                    | 0                                              | 3       | 0      | 3                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 3     | 0   |                                    |
| Jardinage                        | Atelier ou sortie ponctuelle | Loisirs - Jeux                                | 8 avr. 2024      | 2                                    | 0                                              | 0       | 2      | 2                          | 0                  | 0    | 2     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Chantier Patate Gouss            | Chantier éducatif troc       | Environnement - Développement durable         | 11 avr. 2024     | 6                                    | 6                                              | 6       | 6      | 11                         | 1                  | 0    | 0     | 1     | 1     | 10    | 0   |                                    |
| Atelier Cuisine                  | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 16 avr. 2024     | 1                                    | 1                                              | 0       | 1      | 1                          | 0                  | 0    | 0     | 1     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| FOOT FIVE                        | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 18 avr. 2024     | 1                                    | 0                                              | 6       | 3      | 8                          | 1                  | 0    | 4     | 5     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Trampoline Park                  | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 19 avr. 2024     | 1                                    | 0                                              | 6       | 0      | 4                          | 2                  | 0    | 0     | 6     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Séjour Remobilisation au Sénégal | Séjour ou chantier solidaire | Insertion professionnelle - Remobilisat[...]  | 13 mai 2024      | 26                                   | 0                                              | 4       | 0      | 4                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 4     | 0   |                                    |
| Olympiade IMAJ                   | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 3 juil. 2024     | 2                                    | 0                                              | 4       | 2      | 5                          | 1                  | 0    | 4     | 2     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| pique nique fin d'épreuve de BAC | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 8 juil. 2024     | 1                                    | 0                                              | 0       | 3      | 3                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 3     | 0   |                                    |
| Soirée débat                     | Atelier ou sortie ponctuelle | Prévention - sensibilisation - Débat          | 12 août 2024     | 1                                    | 0                                              | 5       | 0      | 4                          | 1                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 5     | 0   |                                    |
| Jardin de Versailles             | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité - Pratique                           | 13 août 2024     | 2                                    | 0                                              | 0       | 1      | 1                          | 0                  | 0    | 1     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Custom Sac                       | Atelier ou sortie ponctuelle | Orientation Scolarité Découverte vie pro      | 29 août 2024     | 1                                    | 0                                              | 0       | 3      | 2                          | 1                  | 0    | 3     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| JO IMAJ Basket Fauteuil          | Atelier ou sortie ponctuelle | Activité Sportive                             | 29 août 2024     | 2                                    | 0                                              | 2       | 0      | 2                          | 0                  | 0    | 0     | 2     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Chantier forum                   | Chantier éducatif troc       | Animations de Proximité                       | 7 sept. 2024     | 4                                    | 4                                              | 0       | 3      | 3                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 0     | 3     | 0   |                                    |
| Déco local                       | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 2 oct. 2024      | 2                                    | 0                                              | 0       | 3      | 3                          | 0                  | 1    | 2     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Chantier ressourcerie            | Chantier éducatif troc       | Prévention - sensibilisation - Débat          | 23 oct. 2024     | 1                                    | 1                                              | 5       | 1      | 6                          | 0                  | 0    | 2     | 4     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Séjour Futuroscope               | Séjour précédé d'un chantier | Découverte - Voyage - Rencontre - Echang[...] | 31 oct. 2024     | 8                                    | 0                                              | 5       | 1      | 6                          | 0                  | 0    | 2     | 4     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Sortie Laser                     | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 16 nov. 2024     | 1                                    | 0                                              | 6       | 0      | 6                          | 0                  | 0    | 0     | 0     | 6     | 0     | 0   |                                    |
| crêpe                            | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 22 nov. 2024     | 1                                    | 0                                              | 0       | 1      | 1                          | 0                  | 0    | 1     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| gouter crêpe                     | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 22 nov. 2024     | 1                                    | 0                                              | 0       | 2      | 1                          | 1                  | 0    | 2     | 0     | 0     | 0     | 0   |                                    |
| Disco soupe                      | Atelier ou sortie ponctuelle | Convivialité - Partage                        | 4 dec.2024       | 1                                    | 0                                              | 3       | 1      | 3                          | 1                  | 0    | 0     | 0     | 4     | 0     | 0   |                                    |

| Type d'action coll           |    | Durée de l'action<br>En 1/2 journées | Durée du chantier préalable<br>En 1/2 journées | Filles | Garçons | moins de 11 ans | 11 13 | 14 15 | 16 17 | 18 25 | Plus de 25 ans         | Jeunes en accompt éducatif | Jeunes en accroche |
|------------------------------|----|--------------------------------------|------------------------------------------------|--------|---------|-----------------|-------|-------|-------|-------|------------------------|----------------------------|--------------------|
| Chantier éducatif troc       | 3  | 72                                   | 12                                             | 43     | 60      | 1               | 23    | 36    | 11    | 32    | 0                      | 94                         | 9                  |
| Chantier éducatif rémunéré   | 0  |                                      |                                                |        |         |                 |       |       |       |       |                        |                            |                    |
| Atelier ou sortie ponctuelle | 19 | TOTAL bénéficiaires Actions Coll     |                                                |        | 103     |                 |       |       |       |       | TOTAL vérif            |                            | 103                |
| Projet spécifique            | 0  | Part des filles                      |                                                |        | 42%     |                 |       |       |       |       | Part jeune en accroche |                            | 9%                 |
| Séjour sans chantier         | 0  |                                      |                                                |        |         |                 |       |       |       |       |                        |                            |                    |
| Séjour précédé d'un chantier | 1  |                                      |                                                |        |         |                 |       |       |       |       |                        |                            |                    |
| Séjour ou chantier solidaire | 1  |                                      |                                                |        |         |                 |       |       |       |       |                        |                            |                    |
| 24                           | 24 |                                      |                                                |        |         |                 |       |       |       |       |                        |                            |                    |

**Tableau 3 : Présentation du public touché**

|                                                                                                                                                      | -11 ans |   | 11 - 13 ans |   | 14 - 15 ans |    | 16-17 ans |    | 18-25 ans |    | + 25 ans |   | TOTAL |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------|---|-------------|---|-------------|----|-----------|----|-----------|----|----------|---|-------|
|                                                                                                                                                      | F       | G | F           | G | F           | G  | F         | G  | F         | G  | F        | G |       |
| <b>Jeunes connus</b>                                                                                                                                 |         |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| <i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions collectives menées au sein des établissements scolaires</i>                                       |         |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| <i>Dont : jeunes touchés dans le cadre des actions spécifiques individuelles et dispositifs partenariaux menés dans les établissements scolaires</i> |         |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   |       |
| <b>Jeunes en accroche</b>                                                                                                                            |         |   |             |   |             |    |           |    |           |    |          |   | 12    |
| <b>Jeunes en accompagnement éducatif</b>                                                                                                             | 1       | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 | 90    |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                         | 1       | 0 | 5           | 9 | 12          | 13 | 4         | 10 | 11        | 25 | 0        | 0 |       |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                                                         | 1       |   | 14          |   | 25          |    | 14        |    | 36        |    | 0        |   |       |

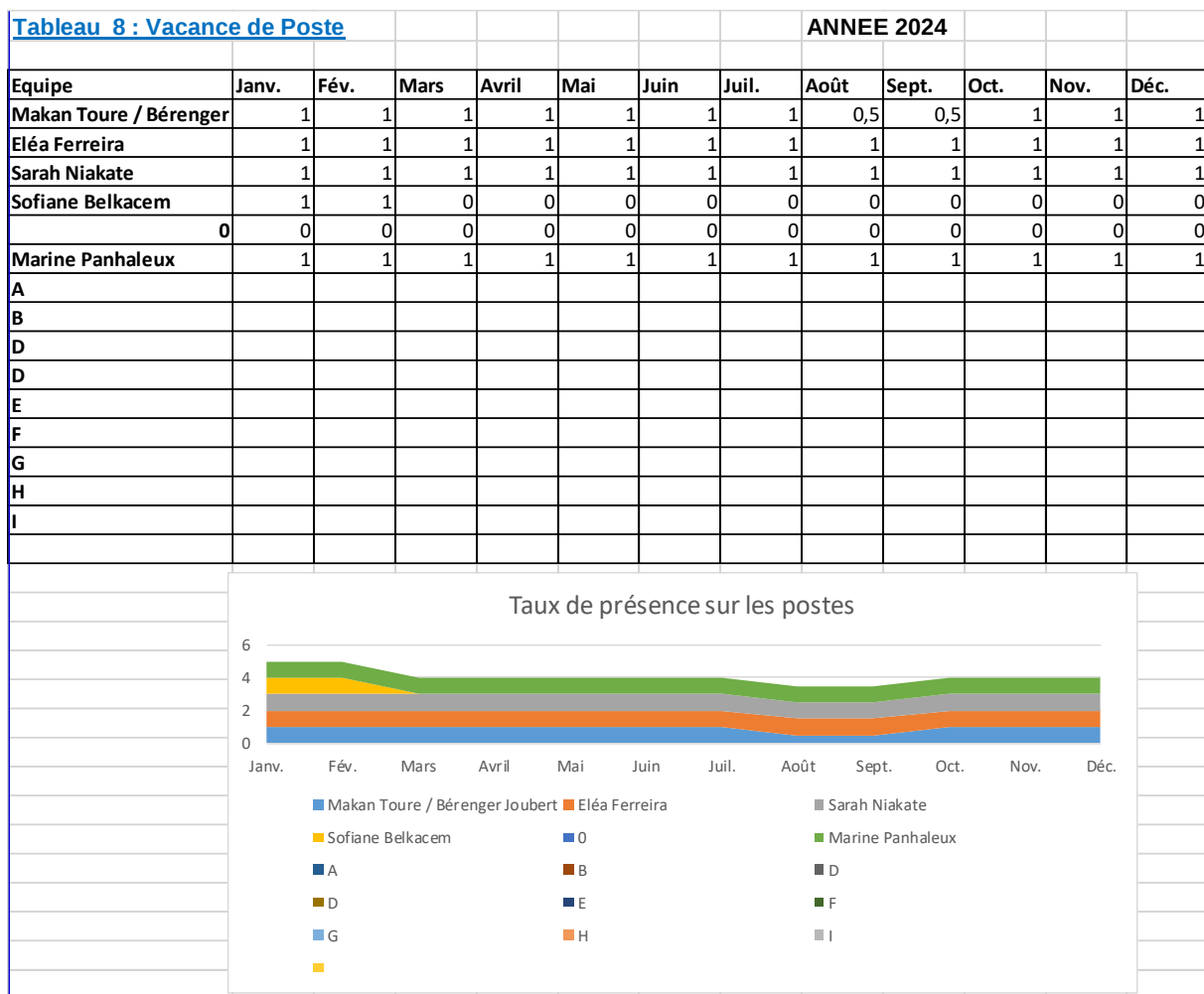
|                |           |            |
|----------------|-----------|------------|
| <b>FILLES</b>  | <b>33</b> | <b>37%</b> |
| <b>GARCONS</b> | <b>57</b> | <b>63%</b> |
| <b>TOTAL</b>   | <b>90</b> |            |

|                    |           |            |
|--------------------|-----------|------------|
| <b>-11 ans</b>     | <b>1</b>  | <b>1%</b>  |
| <b>11 - 13 ans</b> | <b>14</b> | <b>16%</b> |
| <b>14 - 15 ans</b> | <b>25</b> | <b>28%</b> |
| <b>16-17 ans</b>   | <b>14</b> | <b>16%</b> |
| <b>18-25 ans</b>   | <b>36</b> | <b>40%</b> |
| <b>+ 25 ans</b>    | <b>0</b>  | <b>0%</b>  |

| Tableau 4 : Synthèse annuelle présentant les jeunes en accompagnement éducatif |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
|--------------------------------------------------------------------------------|-----------|----------|-------------|----------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|-----------|
|                                                                                | - 11 ans  |          | 11 - 13 ans |          | 14 - 15 ans |           | 16-17 ans |           | 18-25 ans |           | + 25 ans |          | TOTAL     |
|                                                                                | F         | G        | F           | G        | F           | G         | F         | G         | F         | G         | F        | G        |           |
| <b>Mode d'entrée en relation</b>                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Rue                                                                            | 0         | 0        | 0           | 1        | 0           | 0         | 1         | 0         | 1         | 5         | 0        | 0        | 8         |
| Réseau informel                                                                | 1         | 0        | 4           | 1        | 10          | 9         | 2         | 9         | 4         | 16        | 0        | 0        | 56        |
| Réseau institutionnel                                                          | 0         | 0        | 1           | 7        | 2           | 4         | 1         | 1         | 5         | 2         | 0        | 0        | 23        |
| Réseaux sociaux                                                                | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 1         | 2         | 0        | 0        | 3         |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>13</b> | <b>4</b>  | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>25</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>90</b> |
| <b>Situation familiale</b>                                                     |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Célibataire                                                                    | 0         | 0        | 4           | 9        | 12          | 11        | 4         | 10        | 10        | 23        | 0        | 0        | 83        |
| En couple                                                                      | 1         | 0        | 1           | 0        | 0           | 2         | 0         | 0         | 1         | 1         | 0        | 0        | 6         |
| En couple avec enfant                                                          | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         | 0        | 0        | 1         |
| Parent isolé                                                                   | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        | 0        | 0         |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>13</b> | <b>4</b>  | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>25</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>90</b> |
| <b>Lien via les réseaux sociaux</b>                                            |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Pas de lien via les réseaux sociaux                                            | 1         | 0        | 3           | 7        | 4           | 5         | 2         | 1         | 1         | 4         | 0        | 0        | 28        |
| Lien via les réseaux sociaux                                                   | 0         | 0        | 2           | 2        | 8           | 8         | 2         | 9         | 10        | 21        | 0        | 0        | 62        |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>13</b> | <b>4</b>  | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>25</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>90</b> |
| <b>Ancienneté de la relation</b>                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Ancienneté < 1 an                                                              | 1         | 0        | 3           | 9        | 5           | 11        | 3         | 0         | 3         | 4         | 0        | 0        | 39        |
| Ancienneté >=1 et < 2 ans                                                      | 0         | 0        | 1           | 0        | 3           | 0         | 0         | 1         | 2         | 1         | 0        | 0        | 8         |
| Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans                                                 | 0         | 0        | 1           | 0        | 4           | 2         | 1         | 1         | 0         | 11        | 0        | 0        | 20        |
| Ancienneté >= 4 ans                                                            | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 8         | 6         | 9         | 0        | 0        | 23        |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>13</b> | <b>4</b>  | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>25</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>90</b> |
| <b>Situation</b>                                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire                                | 1         | 0        | 5           | 5        | 9           | 12        | 2         | 6         | 5         | 5         | 0        | 0        | 50        |
| Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire                                | 0         | 0        | 0           | 4        | 3           | 1         | 0         | 4         | 0         | 0         | 0        | 0        | 12        |
| Déscolarisé (sans affectation)                                                 | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 1         | 0         | 0         | 0         | 0        | 0        | 1         |
| En emploi                                                                      | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 2         | 7         | 0        | 0        | 9         |
| En formation                                                                   | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         | 0        | 0        | 1         |
| En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation                            | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 1         | 0         | 4         | 12        | 0        | 0        | 17        |
| Sans projet professionnel ou scolaire                                          | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         | 0        | 0        | 0         |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>13</b> | <b>4</b>  | <b>10</b> | <b>11</b> | <b>25</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>90</b> |
| <b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>                            |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Brevet ou sans diplôme                                                         | 1         | 0        | 5           | 9        | 12          | 12        | 3         | 10        | 5         | 8         | 0        | 0        | 65        |
| Bac Pro, CAP ou BEP                                                            | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 3         | 13        | 0        | 0        | 16        |
| Bac général ou technique                                                       | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 1         | 2         | 0        | 0        | 3         |
| Bac +2 et autres études supérieures                                            | 0         | 0        | 0           | 0        | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         | 0        | 0        | 1         |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>1</b>  | <b>0</b> | <b>5</b>    | <b>9</b> | <b>12</b>   | <b>12</b> | <b>3</b>  | <b>10</b> | <b>9</b>  | <b>24</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>85</b> |
| <b>Mode d'entrée en relation</b>                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Rue                                                                            | 8         | 9%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Réseau informel                                                                | 56        | 62%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Réseau institutionnel                                                          | 23        | 26%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Réseaux sociaux                                                                | 3         | 3%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>90</b> |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>Situation familiale</b>                                                     |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Célibataire                                                                    | 83        | 92%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| En couple                                                                      | 6         | 7%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| En couple avec enfant                                                          | 1         | 1%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Parent isolé                                                                   | 0         | 0%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>Lien via les réseaux sociaux</b>                                            |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Pas de lien via les réseaux sociaux                                            | 28        | 31%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Lien via les réseaux sociaux                                                   | 62        | 69%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>Ancienneté de la relation</b>                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Ancienneté < 1 an                                                              | 39        | 43%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Ancienneté >=1 et < 2 ans                                                      | 8         | 9%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans                                                 | 20        | 22%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Ancienneté >= 4 ans                                                            | 23        | 26%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>Situation</b>                                                               |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Scolarisé/ étudiant/SANS problématique scolaire                                | 50        | 56%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire                                | 12        | 13%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Déscolarisé (sans affectation)                                                 | 1         | 1%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| En emploi                                                                      | 9         | 10%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| En formation                                                                   | 1         | 1%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation                            | 17        | 19%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Sans projet professionnel ou scolaire                                          | 0         | 0%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>90</b> |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)</b>                            |           |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Brevet ou sans diplôme                                                         | 65        | 76%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Bac Pro, CAP ou BEP                                                            | 16        | 19%      |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Bac général ou technique                                                       | 3         | 4%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| Bac +2 et autres études supérieures                                            | 1         | 1%       |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |
| <b>TOTAL</b>                                                                   | <b>85</b> |          |             |          |             |           |           |           |           |           |          |          |           |

| Tableau 5 :Thématiques d'accompagnement    |            |             |             |           |             |           |           |           |           |           |          |          |            |
|--------------------------------------------|------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|----------|----------|------------|
| Thématiques d'accompagnement               | -11 ans    |             | 11 - 13 ans |           | 14 - 15 ans |           | 16-17 ans |           | 18-25 ans |           | + 25 ans |          | TOTAL      |
|                                            | F          | G           | F           | G         | F           | G         | F         | G         | F         | G         | F        | G        |            |
| Scolarité                                  | 0          | 0           | 0           | 2         | 7           | 1         | 1         | 2         | 3         | 3         |          |          | 19         |
| Emploi                                     | 0          | 0           | 0           | 0         | 0           | 0         | 0         | 0         | 2         | 6         |          |          | 8          |
| Formation - dont permis de conduire        | 0          | 0           | 0           | 0         | 1           | 0         | 1         | 0         | 1         | 5         |          |          | 8          |
| Justice                                    | 0          | 0           | 0           | 0         | 0           | 0         | 0         | 0         | 0         | 1         |          |          | 1          |
| Démarches administratives                  | 0          | 0           | 0           | 0         | 1           | 1         | 1         | 1         | 4         | 6         |          |          | 14         |
| Santé                                      | 0          | 0           | 0           | 0         | 1           | 0         | 0         | 0         | 0         | 0         |          |          | 1          |
| Logement hébergement                       | 0          | 0           | 0           | 0         | 0           | 0         | 0         | 0         | 1         | 0         |          |          | 1          |
| Travail avec les familles                  | 1          | 0           | 2           | 7         | 3           | 8         | 2         | 1         | 0         | 2         |          |          | 26         |
| Soutien écoute renforcés                   | 0          | 0           | 1           | 2         | 1           | 2         | 1         | 1         | 4         | 5         |          |          | 17         |
| Comportement/ socialisation - en collectif | 0          | 0           | 0           | 2         | 0           | 1         | 0         | 0         | 0         | 0         |          |          | 3          |
| Sensibilisation/ prévention - en collectif | 0          | 0           | 0           | 1         | 0           | 2         | 0         | 0         | 0         | 3         |          |          | 6          |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>1</b>   | <b>0</b>    | <b>3</b>    | <b>14</b> | <b>14</b>   | <b>15</b> | <b>6</b>  | <b>5</b>  | <b>15</b> | <b>31</b> | <b>0</b> | <b>0</b> | <b>104</b> |
|                                            |            |             |             |           |             |           |           |           |           |           |          |          |            |
| Démarches engagées                         |            |             |             |           |             |           |           |           |           |           |          |          |            |
|                                            |            |             | Files       | Garçons   | - 11 ans    | 11-13 ans | 14-15 ans | 16-17 ans | 18-25ans  | +25 ans   |          |          |            |
| Scolarité                                  | 19         | 18%         | 11          | 8         | 0           | 2         | 9         | 3         | 6         | 0         |          |          |            |
| Emploi                                     | 8          | 8%          | 2           | 6         | 0           | 0         | 0         | 0         | 8         | 0         |          |          |            |
| Formation - dont permis de conduire        | 8          | 8%          | 3           | 5         | 0           | 0         | 1         | 1         | 6         | 0         |          |          |            |
| Justice                                    | 1          | 1%          | 0           | 1         | 0           | 0         | 0         | 0         | 1         | 0         |          |          |            |
| Démarches administratives                  | 14         | 13%         | 6           | 8         | 0           | 0         | 1         | 2         | 10        | 0         |          |          |            |
| Santé                                      | 1          | 1%          | 1           | 0         | 0           | 0         | 1         | 0         | 0         | 0         |          |          |            |
| Logement hébergement                       | 1          | 1%          | 1           | 0         | 0           | 0         | 0         | 0         | 1         | 0         |          |          |            |
| Travail avec les familles                  | 26         | 25%         | 8           | 18        | 1           | 9         | 10        | 3         | 2         | 0         |          |          |            |
| Soutien écoute renforcés                   | 17         | 16%         | 7           | 10        | 0           | 3         | 3         | 2         | 9         | 0         |          |          |            |
| Comportement/ socialisation - en collectif | 3          | 3%          | 0           | 3         | 0           | 2         | 2         | 0         | 0         | 0         |          |          |            |
| Sensibilisation/ prévention - en collectif | 6          | 6%          | 0           | 6         | 0           | 1         | 1         | 0         | 3         | 0         |          |          |            |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>104</b> | <b>100%</b> | <b>39</b>   | <b>65</b> | <b>1</b>    | <b>17</b> | <b>28</b> | <b>11</b> | <b>46</b> | <b>0</b>  |          |          |            |

| Tableau 7 : Présentation et qualification des Partenariats                                                                |                                                                                                 | ANNEE 2024                 |                                         |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------|-----------------------------------------|
| UN SEUL TABLEAU PAR COMMUNE                                                                                               |                                                                                                 |                            |                                         |
| Si en cliquant sur la case (C8) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007. |                                                                                                 |                            |                                         |
| Etablissement                                                                                                             | Type d'action                                                                                   | Fréquence*                 | Nombre de co-accompagnements uniquement |
| Scolarité                                                                                                                 |                                                                                                 |                            |                                         |
| Collège Charpak                                                                                                           | Interventions et échange sur des situations individuels                                         | 1 à 2 fois par trimestre   | 5                                       |
| Collège Marie Cure                                                                                                        | Interventions et échange sur des situations individuels                                         | 1 à 2 fois par trimestre   | 7                                       |
| Collège Montaigne                                                                                                         | Présence sociale dans l'établissement                                                           | 1 à 2 fois par année       | 0                                       |
| Collège Robespierre                                                                                                       | Interventions, et présence sociale dans l'établissement                                         | 1 à 2 fois par trimestre   | 0                                       |
| Lycée Romain Rolland                                                                                                      | travail de rue                                                                                  | 1 à 2 fois par trimestre   | 0                                       |
| PRE                                                                                                                       |                                                                                                 | 0 1 à 2 fois par trimestre | 2                                       |
| Protection de l'enfance                                                                                                   |                                                                                                 |                            |                                         |
| ASE                                                                                                                       | Echange sur des situations en commun                                                            | 1 à 2 fois par année       | 3                                       |
| SSD                                                                                                                       | Echange sur des situations en commun                                                            | 1 à 2 fois par année       | 0                                       |
| 0                                                                                                                         | * nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée                                    |                            | 0                                       |
| 0                                                                                                                         | * nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation |                            | 0                                       |
| 0                                                                                                                         | * nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation  |                            | 0                                       |
| Action sociale                                                                                                            |                                                                                                 |                            |                                         |
| Service social départemental                                                                                              | Echanges sur des situations de jeunes                                                           | 1 à 2 fois par année       |                                         |
| CCAS                                                                                                                      |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Insertion sociale et professionnelle                                                                                      |                                                                                                 |                            |                                         |
| Mission Locale                                                                                                            | Orientations de jeunes                                                                          | 1 à 4 fois par mois        | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| GTO du PRU                                                                                                                | Echange sur des situations de jeunes                                                            | 1 à 4 fois par mois        | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Justice prévention de la délinquance                                                                                      |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| CLSPD                                                                                                                     | Echanges sur l'ambiance des territoires                                                         | 1 à 2 fois par année       | 0                                       |
| PJJ                                                                                                                       | Accompagnements                                                                                 | 1 à 2 fois par année       | 0                                       |
| SPIP                                                                                                                      | Accompagnements                                                                                 | 1 à 2 fois par trimestre   | 0                                       |
| Logement hébergement                                                                                                      |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 1001vieshabitat                                                                                                           | Chantier éducatifs                                                                              | 1 à 2 fois par trimestre   | 0                                       |
| Logement hébergement                                                                                                      |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| jeunesse-Parentalité                                                                                                      |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Service Jeunesse                                                                                                          | Participation actions                                                                           | 1 à 2 fois par trimestre   | 0                                       |
| jeunesse-Parentalité                                                                                                      |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Culture sport Loisirs                                                                                                     |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Service des sports                                                                                                        | organisations d'évènements                                                                      | 1 à 2 fois par année       | 0                                       |
| Culture sport Loisirs                                                                                                     |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Politique de la ville                                                                                                     |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Cité éducative                                                                                                            |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Politique de la ville                                                                                                     |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Santé                                                                                                                     |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Santé                                                                                                                     |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| Autre                                                                                                                     |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| PTCE                                                                                                                      | Actions sur la précarité alimentaire                                                            | 1 à 4 fois par mois        | 0                                       |
| Autre                                                                                                                     |                                                                                                 |                            |                                         |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
| 0                                                                                                                         |                                                                                                 | 0                          | 0                                       |
|                                                                                                                           |                                                                                                 |                            |                                         |
|                                                                                                                           |                                                                                                 |                            |                                         |







6 RUE DE PARIS,  
95330 DOMONT



Association IMAJ



Association IMAJ



association.imaj

